



M NIANG Aboubakry Sadikh

**POUR UNE ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT URBAIN (EEU) DESTINÉE AUX
ENFANTS DE LA VILLE DE DAKAR AU SENEGAL**

**Mémoire présenté
à l'université internationale de langue française
au service du développement africain**

Université Senghor

pour l'obtention du

Master en Développement

**DEPARTEMENT ENVIRONNEMENT
(SPECIALITE : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT)**

Alexandrie

Egypte

2007



M NIANG Aboubakry Sadikh

**POUR UNE ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT URBAIN (EEU) DESTINÉE AUX
ENFANTS DE LA VILLE DE DAKAR AU SENEGAL**

**Mémoire présenté
à l'université internationale de langue française
au service du développement africain**

**Université Senghor
pour l'obtention du
Master en Développement**

**DEPARTEMENT ENVIRONNEMENT
(SPECIALITE : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT)**

Jury

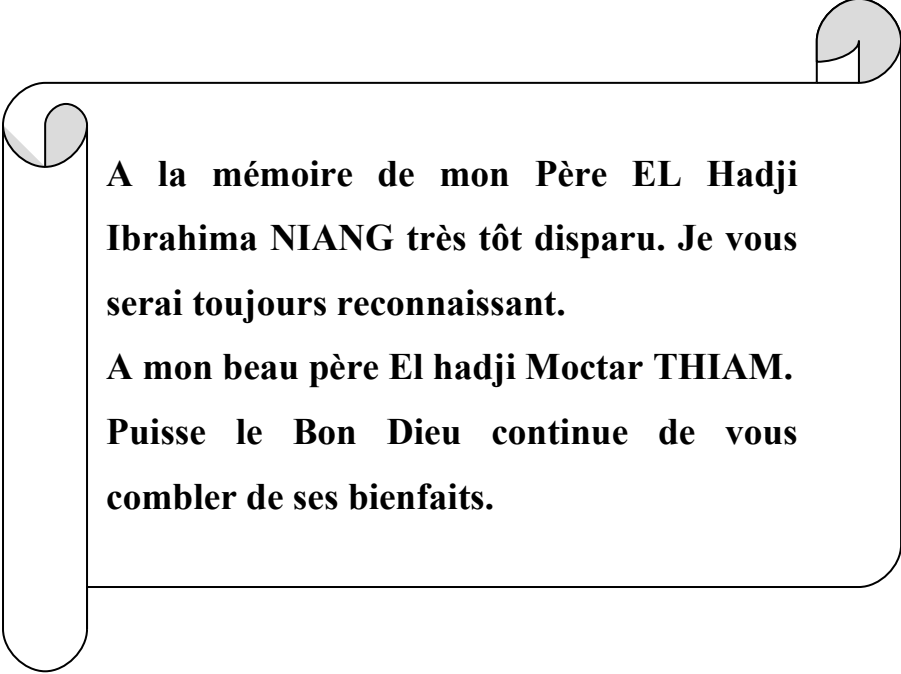
Présidente : Dr Caroline Gallez Directrice du Département Environnement

**Membres : Professeure Lucie Sauv  Titulaire de la chaire ERE du Canada /UQAM
Dr Oumar Ciss  Secr taire Ex cutif de l'IAGU**

Alexandrie

 gypte

2007



**A la mémoire de mon Père EL Hadji
Ibrahima NIANG très tôt disparu. Je vous
serai toujours reconnaissant.**

**A mon beau père El hadji Moctar THIAM.
Puisse le Bon Dieu continue de vous
comblé de ses bienfaits.**

REMERCIEMENTS

Que ces personnes trouvent ici l'expression de mes sentiments distingués.

- Madame Lucie Sauvé Titulaire de la Chaire de Recherche en Éducation Relative à l'Environnement du Canada à l'UQAM pour avoir accepté de suivre ce travail
- Dr Caroline Gallez Directrice du Département Environnement
- Dr Oumar Cissé Secrétaire Exécutif de l'Institut Africain de Gestion Urbaine pour avoir accepté de faire partie du jury
- A tous les Professeurs du programme de Master 2005-2007
- A Dr Guy Noël, Monsieur Luc Landreville et Jean Yves Lalandes de CRC SOGEMA à Longueuil Montréal
- A Madame Ndeye Rokhaya Seck pour son bel appui
- A tout le personnel de la Chaire ERE de l'UQAM
- A Madame Iman Fawzi Secrétaire du Département Environnement

DÉDICACES

Alhamdoulilah

- A ma mère Assiétou Diop pour votre bravoure
- A ma femme Ndiériby Thiam pour sa patience et son esprit de sacrifice
- A mes enfants, neveux et nièces
- A mes frères et sœurs
- A ma belle famille pour son soutien
- A toute ma famille
- Aux compatriotes de la 10^{ème} promotion
- Aux collègues Inspecteurs sénégalais de l'Éducation; j'espère que la voie que je viens d'ouvrir sera pleinement empruntée par les générations futures
- A tous mes amis
- A tous les étudiants de la 10^{ème} promotion de l'Université Senghor
- A tous ceux qui, de près ou de loin n'ont cessé de m'encourager

ACRONYMES

- ADT:** Aménagement du territoire
- APIEU:** Atelier permanent d'initiation à l'environnement urbain
- ASC:** Association sportive et culturelle
- CFA :** Communauté française d'Afrique
- CFEE :** Cellule de formation et d'éducation à l'environnement
- CILSS:** Comité inter état de lutte contre la sécheresse au sahel
- DPS:** Direction de la prévision et de la statistique
- EE:** Éducation à l'environnement
- EEU:** Éducation à l'environnement
- ENS:** Ecole normale supérieure
- ERE:** Éducation à l'environnement
- GIE:** Groupement d'intérêt économique
- IA :** Inspection d'académie
- IAGU :** Institut africain de gestion urbaine
- IDEN:** Inspection départementale de l'éducation nationale
- ISE:** Institut des sciences de l'environnement
- OMD:** Objectifs du millénaire pour le développement
- ONG:** Organisation non gouvernementale
- ONU:** Organisation des nations unies
- PDEF :** Programme de développement de l'éducation et de la formation
- PDU:** Plan directeur d'urbanisme
- PED:** Pays en développement
- PFIE:** Programme de formation et d'information en environnement
- PIB:** Produit intérieur brut
- PIEE:** Programme international d'éducation relative à l'environnement
- PNUE:** Programme des nations unies pour l'environnement
- PR:** Population rurale
- PU:** Population urbaine
- TIC:** Technologies de l'information et de la communication
- TU:** Taux d'urbanisation
- UNESCO:** Organisation des nations unies pour la science et la culture

UCAD: Université Cheikh Anta Diop

UQAM: Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

L'une des préoccupations majeures de la Communauté Internationale durant ces dernières décennies est de réfléchir sur la problématique environnementale à cause des multiples dégradations de l'environnement. Elles semblent issues d'une accélération terrifiante de la dégradation des équilibres écologiques touchant toute la Planète. Les manifestations les plus visibles sont notées surtout au niveau des villes avec dans les pays en développement une inquiétude encore plus grande.

Une analyse plus fine permet de dire que la logique de production et de consommation mise en cause par la plupart des chercheurs est soutenue par une certaine conception que l'Homme se fait du Monde et d'un certain rapport à son environnement. Autrement dit, loin d'évoquer seulement la logique consumériste dans laquelle nous sommes embarqués, il serait tout aussi pertinent d'interroger la façon dont l'Humanité conçoit et transmet les valeurs de civilisation.

L'éducation Relative à l'Environnement (ERE) y occupe une place prépondérante en cherchant à intervenir en faveur de la protection et de la sauvegarde des ressources naturelles et d'un développement plus respectueux de l'environnement.

Au Sénégal, le Programme de Formation et d'Information en Environnement (PFIE) ayant connu deux phases, semble de par son envergure le plus dynamique et le plus important en matière d'ERE. Toutefois, la problématique environnementale urbaine n'a pas retenu l'attention des autorités scolaires sénégalaises alors que 41% la population nationale vit en ville. Face aux multiples problèmes liés à l'urbanisation, l'éducation à l'environnement urbain peut constituer une stratégie pour faire découvrir, faire connaître, faire comprendre, faire aimer la ville pour susciter l'implication des citoyens à améliorer leur rapport avec leur environnement.

Il s'agit à travers cette étude qui s'inscrit dans le cadre d'une recherche-développement, de nous interroger sur la pertinence de l'EEU comme stratégie de renforcement du lien entre citoyen dakarais et son environnement au regard des

nombreuses préoccupations environnementales qui l'assaillent. La méthodologie épouse les contours de la recherche développement: le diagnostic de la situation initiale, l'élaboration d'un premier prototype d'éléments de processus, la validation et l'expérimentation et enfin la production d'une version améliorée. Le travail compte 4 chapitres.

Dans un premier temps nous nous efforcerons à justifier la pertinence du travail en présentant la situation socio environnementale de la région de Dakar.

Le second chapitre posera les bases conceptuelles et théoriques à partir de la revue de littérature. Il permettra d'orienter l'éducation à l'environnement urbain suivant ses différentes perspectives : pédagogique, éducative et environnementale.

Une troisième étape du travail consistera à réfléchir sur la dynamique démographique dans la région de Dakar mais aussi à diagnostiquer l'état de l'éducation relative à l'environnement au Sénégal au regard de l'environnement urbain. Elle permettra de jeter un regard critique sur les dysfonctionnements de la ville et sur les stratégies éducatives mises en œuvre pour promouvoir un meilleur rapport à l'environnement urbain.

Enfin le quatrième chapitre proposera un programme pour intégrer l'EEU dans le système éducatif à Dakar. Cette intégration se fera sur la base de la détermination d'un socle de compétences de base associées à quelques thèmes transversaux associés au champ urbain.

Mots clés : Éducation – Éducation relative à l’environnement- Environnement urbain- Éducation à l’environnement urbain-Compétences- Gouvernance urbaine- Qualité de vie-Urbanisation-Gestion urbaine.

SOMMAIRE

Remerciements.....	i
Dédicaces.....	ii
Acronymes.....	iii
Résumé.....	v
Avant propos.....	x
Liste des tableaux et figures.....	xi
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Problématique, objectifs et méthodologie de la recherche.....	2
1-1. Une problématique environnementale urbaine actuelle et complexe.....	2
1-3 Nécessité de proposer un programme à l'école élémentaire.....	10
1-4 Développement des axes de communication en direction du grand public.....	11
1-5 Objectif.....	12
1-5-1 Objectif général	12
1-5-2 Objectifs spécifiques.....	12
1-5-3 Résultats attendus	12
1-6 Démarche méthodologique.....	13
1-6-1 Diagnostic de la situation initiale : identification des besoins.....	13
1-6-2 Élaboration d'un premier prototype d'éléments de programmes : contenus, processus, stratégies de support institutionnel.....	14
1-6-3 Validation et expérimentation.....	15
1-6-4 Production d'une version améliorée du programme	16
Chapitre 2 : Cadre théorique	17
2- 1 L'environnement : une constellation de représentations.....	17
2-2 Environnement urbain: Définition Paramètres Rapports à l'éducation à l'environnement.....	19
2-2 -1 Approche gestionnelle.....	21
2-2-2 Approche compréhensive.....	21
2-2-3 Approche milieu de vie.....	22
2-3 Éléments de la culture urbaine.....	25
2-4 Éléments de définition sur l'ERE	26
2-4-1 Genèse	26
2-4-2 Définition.....	27
2-4-3 But	28
2-4-4 Principes.....	29
2-5 L'EEU et ses fondements aux plans scientifique et psychopédagogique.....	31
2 -5 -1 L'éducation à l'environnement urbain EEU.....	31
2-5 2 Fondements au plan scientifique et psychopédagogique.....	35
2-6 L'éducation à l'environnement urbain : les acteurs et les voies d'intégration.	36
2-6-1 Les acteurs.....	36
2-6-2 Voies d'intégration.....	37
Chapitre 3: Le fait urbain et la situation de l'EE et de l'EEU à Dakar.....	36

3-1 Le site.....	36
3-1- 1 Quelques atouts.....	37
3-1-1 -1 1Un climat modéré.....	38
3 -1-1- 2 Rôle des facteurs structurants.....	38
3-1-2 Quelques contraintes.....	39
3-2 Évolution de la dynamique urbaine de Dakar.....	39
3-3 Environnement et urbanisation.....	42
3-4 Quelques problèmes liés à une urbanisation galopante.....	43
3-4-1 Une insalubrité grandissante et risques sanitaires.....	43
3-4-2 Circulation automobile et pollution de l'air	44
3-4-3 Insuffisance d'espaces collectifs.....	46
3-4-4 Civisme en déliquescence.....	47
3-5 Caractéristiques de l'ERE et de l'EEU.....	48
.....	48
3-5-1 Dispositif institutionnel et finalités de l'éducation au Sénégal.....	48
3-5-2 Intégration de l'ERE dans le système éducatif.....	50
3-5-2-1 Une prise de conscience ancienne	50
3-5-2-2 Analyse du PFIE.....	51
Chapitre 4 : Proposition d'éléments de programme	54
4- 1 Rappel des fondements.....	54
4- 2 Quelques principes.....	55
4- 3 Processus: approches et stratégies.....	56
4-3-2 Clarification des représentations de la ville chez les enfants : clarification des valeurs.....	57
4-3-3 L'itinéraire urbain.....	57
4-3-4 Résolution de problèmes.....	57
4-3-5 Jeu de rôle.....	58
4-4 Stratégies d'intégration de l'EEU.....	58
4-4-1 Des clubs d'EEU à l'école.....	58
4-4-2 Dispositif institutionnel.....	59
4-5 Application de l'EEU à quelques thèmes transversaux.....	60
Conclusion	68
Références bibliographiques.....	70
Annexes.....	73
.....	77

AVANT PROPOS

« Découvrir, s'appropriier et comprendre la ville avec et pour les enfants »

L'éducation relative à l'environnement est une partie de l'éducation globale. Elle constitue un domaine privilégié, un moyen pour faire connaître, découvrir et comprendre le réseau de relations qui existent entre l'individu et son environnement. Sous ce rapport, elle peut être un levier essentiel pour favoriser la compréhension de la ville dans le sens où celle-ci est un système complexe d'interactions entre ces divers constituants dont le principal est l'Homme.

Aborder la ville sous un regard neuf, à partir de quelques aspects fondamentaux dont les flux qu'elle développe et génère, telle est l'ambition de l'éducation à l'environnement urbain. C'est ainsi que nous pourrions envisager la reconstruction du rapport du citoyen à son environnement et du coup aller vers l'émergence de villes plus viables, plus fonctionnelles et ce d'autant qu'elles abritent aujourd'hui un peu plus de la moitié de la population mondiale.

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Figures :

Figure 1 : Étapes de la recherche-développement.....	17
.....	17
Figure 2 : Les différentes conceptions de l’environnement. Inspiré de Sauvé 2002....	19
Figure 3 : Paramètres de l’environnement urbain.....	24
Source : Auteur.....	25
Figure 7 : Évolution de la population de la région de Dakar DPS 2004.....	40

Tableaux

Tableau 1 : Dynamique démographique régionale de Dakar	40
Tableau 3 : Proposition d’éléments de programme sous forme de socle de	
compétences.....	61

INTRODUCTION

La protection et la préservation de l'environnement figurent en bonne place parmi les préoccupations de l'humanité en ce 21^{ème} siècle. Les menaces qui pèsent sur l'environnement mondial et local sont plurielles. Elles s'expliquent pour la plupart par une certaine représentation dominante de l'environnement qui met en avant la dimension ressource à exploiter sans fin.

Les villes parce qu'abritant la moitié de la population mondiale sont pointées du doigt car énergétivores, dévoreuses d'espace, en fait étant des vecteurs d'une civilisation basée sur ce qu'il est convenu d'appeler le consumérisme. Ce consumérisme accentue la dégradation de l'environnement urbain, qui demeure une problématique majeure en matière de gestion urbaine.

De la conférence d'Istanbul en 1996 au Sommet de Johannesburg en 2002, la communauté internationale tente d'apporter des solutions aux problèmes de la ville. C'est dans ce cadre qu'il faut situer les Agendas 21 qui sont des documents stratégiques produits par les autorités politiques. Nombre de villes africaines font face à une incertitude considérable face à laquelle les autorités politiques, les experts tentent d'apporter des solutions. Ces derniers sont hélas confrontés aux tâches de gérer des taux de croissance sans précédent de population et doivent quotidiennement prouver leur capacité de gestionnaires.

Toutefois peu d'initiatives envisagent l'organisation et le fonctionnement urbain en dehors de la sphère technique et réglementaire alors que le Chapitre 36 de l'Agenda 21 insiste particulièrement sur la place de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation pour asseoir du viable.

L'éducation à l'environnement a pour rôle de promouvoir et valoriser des compétences qui permettent aux citoyens de mieux comprendre l'impact de leurs actions sur l'environnement et les interrelations entre les sociétés et leurs milieux de vie. Elle doit se prolonger dans une éducation citoyenne à la responsabilité et à l'action. C'est dire que la stratégie à mener doit intégrer une approche holistique développant l'anticipation

et la prévoyance par le biais de l'éducation. De ce point de vue, l'éducation vient en appui aux stratégies et politiques développées par les gestionnaires de la ville pour faire de la ville et de l'environnement urbain, un milieu de vie sain.

L'école élémentaire peut apporter aux enfants les éléments fondamentaux favorisant une meilleure relation à leur environnement. Former les adultes du 21^{ème} siècle nécessite l'intégration dans le programme scolaire la prise en compte de la plupart des problématiques auxquelles nos sociétés sont confrontées. Parmi celles-ci, celle qui concerne l'environnement urbain support de la vie de 41% de la population du Sénégal figure en bonne place.

L'éducation à l'environnement urbain vise l'engagement des citoyens à la découverte, à la connaissance et à l'appropriation de la ville en tant que système. Elle permettra de répondre à la question du comment améliorer et développer la relation du citoyen à son environnement pour susciter une plus grande contribution à la vie de la cité.

En réponse aux insuffisances constatées dans l'approche de la ville notamment dans les pays en développement en général et particulièrement au Sénégal, nous envisageons de réfléchir sur la place et la portée de l'éducation dans l'amélioration de la connaissance et de la relation entre le citoyen et son environnement.

Les éléments de programme que nous proposons ont un caractère exploratoire. Ils feront l'objet d'ajustements suite à la phase de mise à l'essai.

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Dans un premier temps, ce chapitre pose des éléments de justification de notre travail. Nous rappellerons d'entrée de jeu les facteurs explicatifs de l'urbanisation dans le monde, en Afrique et particulièrement au Sénégal. Ceux-ci relèvent entre autres d'un phénomène de civilisation dont la conséquence majeure est une forte menace sur la qualité de vie en milieu urbain. Nous nous attarderons également aux solutions généralement envisagées qui, pour la plupart semblent peu viables. Nous nous interrogerons ensuite sur le rôle que pourrait jouer l'école en faveur de l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain. Enfin, après avoir présenté les objectifs et les résultats que nous nous sommes fixés dans le cadre de cette étude, nous exposerons la méthodologie de cette recherche.

1-1. Une problématique environnementale urbaine actuelle et complexe

La définition des villes présente des différences selon les pays, les services techniques et les orientations des chercheurs. Toutefois, nous pouvons dire avec Pierre Georges (2006), que la ville « *est un groupement de populations agglomérées défini par un effectif de population et par une forme d'organisation économique et sociale* ». Le critère démographique apparaît déterminant à travers cette définition. C'est pourquoi au Sénégal, on considère comme ville, tout établissement humain dont la taille dépasse 2500 habitants.

Seulement, même si le facteur démographique est essentiel, il est fréquent de voir des espaces répondant à ce critère appartenir toujours à un environnement rural. Aussi, est-il déterminant de voir à travers la ville une complexification du tissu social (dont la dimension économique) qui à la fois induit et est renforcée par la dynamique des relations entre les différents éléments constitutifs de la ville du point de vue de son fonctionnement propre. Durrafour 1998 la considère comme « *un organisme complexe construit en un lieu donné et possédant une physionomie originale, une dynamique propre* »

La ville est devenue un phénomène de société, un fait de civilisation majeure qui intéresse beaucoup de chercheurs dans ce troisième millénaire. Symbole de modernité, la ville accueille aujourd'hui près de la moitié de la population mondiale (47%) et ce chiffre devrait augmenter de 2% l'an d'ici à 2015 (Nations Unies 2001). Les derniers chiffres prévoient d'ailleurs un renversement de tendances à partir de 2007 avec un effectif de citadins légèrement supérieur à celui des ruraux. De plus, on considère en effet qu'en 2030, plus de 60% de la population mondiale vivront dans les villes. C'est ce processus de peuplement des villes qui est nommé urbanisation c'est-à-dire la tendance des populations à vivre et à s'agglomérer dans les centres urbains.

En effet, les centres urbains sont les lieux de production de biens de services, d'échanges de capitaux et d'information, et donc fonctionnent en relation avec leur région et les autres villes. Lieu d'habitation et de loisirs, la ville est aussi et surtout un centre de création et de distribution de richesses. Elle concentre en effet l'essentiel du tissu industriel et des services sociaux exerçant ainsi une forte attraction chez les populations. De par sa composition et les services qu'elle est susceptible d'offrir, elle exerce un attrait aux yeux des populations. Cet attrait est tellement important qu'aujourd'hui les milieux ruraux se vident de leurs populations (jeunes et travailleurs), sous l'effet pour la plupart d'un sentiment peu fondé de trouver une existence meilleure du côté des villes.

En effet, dans les villes, les migrants croient trouver un meilleur cadre de vie et plus d'opportunités en terme d'infrastructures socio-économiques (santé, école, loisirs); de plus les emplois y sont concentrés. Il s'agit de plus en plus d'un mirage qui est entretenu par divers phénomènes dont la publicité et le rôle accru des médias du fait de la réduction du temps et des frontières entre les espaces.

Mais en réalité, l'accès à toutes ces possibilités et ressources dépend du profil des migrants qui pour l'essentiel sont sans qualification technique aucune. Pour ces derniers, les éventualités de se faire des revenus décentes sont très faibles. S'y ajoutent le fait que les pays en développement sont frappés par une crise économique, sociale et politique dont les effets se manifestent négativement, particulièrement chez les populations urbaines. On note une désagrégation des liens sociaux, économiques et du

sentiment d'appartenance à son territoire, fruit de l'état de déliquescence dans lequel se trouve l'État.

Il s'enclenche ainsi un processus d'exclusion d'une frange importante de la population des villes, car l'insertion dans les circuits de production est le plus souvent associée aux problèmes d'accès au logement, de disponibilité de l'emploi etc. Plus spectaculairement, la majorité des migrants n'ont pas les moyens techniques nécessaires pour accéder aux emplois du secteur moderne caractéristique des villes. Frappés par le chômage, ces derniers trouvent à travers l'informel une soupape de sécurité; le secteur informel semble être en effet la porte d'entrée privilégiée des nouveaux migrants. Face à cet état de fait, c'est l'environnement immédiat, soit le milieu de vie urbain qui est le plus affecté. En réalité, le lien entre urbanisation, afflux de personnes de façon incontrôlée sur un territoire non extensible à souhait et dégradation de l'environnement est vite établi.

Le mal est alors multiforme et source de dysfonctionnements énormes. Il se pose aux gestionnaires de la ville des problèmes cruciaux qui ont pour nom : inondations, insécurité, insalubrité, mobilité urbaine, assainissement défectueux, pauvreté, exclusion sociale, « bidonvilisation ». En définitive, les difficultés que génère la ville sont énormes; il est urgent d'y apporter des solutions idoines.

Il se révèle à l'analyse que les difficultés auxquelles on assiste trouvent leurs sources dans un déficit d'intégration et d'appropriation de la ville par ses occupants, et dans la faillite des politiques locales. Si dans les pays développés des efforts sont faits pour que le rapport du citoyen à la ville soit sain et dynamique, il en va tout autrement dans les pays en développement. L'environnement urbain y est précaire, instable et vulnérable ce qui compromet les politiques de développement et de planification.

Au Sénégal, la population urbaine est « *passée de 25% en 1960 à 45% en 2002* » (IAGU 2002). En quarante ans, le nombre de personnes habitant en ville a presque doublé, accroissant la demande en services sociaux de base au moment où la défaillance de l'État est manifeste au niveau central d'une part et d'autre part ajoutant au manque de visibilité des collectivités locales chargées de mettre en oeuvre la décentralisation. C'est

une telle situation qui prévaut pour la région de Dakar qui concentre aujourd'hui près du quart de la population nationale.

Pendant longtemps, les choix d'aménagement territorial ont été, et continuent encore d'être incriminés. En effet, toutes les politiques d'aménagement du territoire (ADT) conçues pour favoriser le développement des autres régions se sont finalement révélées comme des moyens pour renforcer la suprématie de la grande ville qu'est Dakar, à la fois capitale régionale et nationale. En attestent aujourd'hui les nombreuses initiatives du gouvernement pour améliorer le cadre de vie, la mobilité urbaine etc. De ce point de vue, l'environnement urbain figure de plus en plus parmi les priorités des autorités politiques. Cet environnement, du fait des investissements énormes qu'il reçoit pour accroître sa fonctionnalité, apparaît aux yeux des organismes de financement comme un puits sans fond où les résultats en termes d'amélioration de la qualité de vie se font encore désirer. La qualité de l'environnement urbain partout à travers le monde et en particulier dans les pays en développement suscite de grandes inquiétudes car les problèmes environnementaux observés dans les villes ont des impacts sur la santé humaine, la qualité de vie des citoyens; ils nuisent également aux performances économiques des villes elles-mêmes centres de création de richesses et moteurs de l'économie.

En réalité, la dégradation prononcée de l'environnement dans et autour des villes qui sont en pleine expansion limite leur contribution au développement et affecte en premier lieu les populations urbaines les plus vulnérables que sont les femmes et les jeunes. La dégradation de l'environnement urbain remet en cause la rentabilité des ressources consacrées au développement.

Les défis environnementaux qui se posent aujourd'hui à la ville de Dakar sont communs à ceux de la plupart des villes africaines : mauvaise qualité de l'air, étalement urbain, production croissante de déchets solides et liquides, occupation anarchique de l'espace, médiocre qualité du bâti, niveaux de trafic et d'encombrements élevés, en plus du bruit ambiant dont on parle très peu. En milieu urbain, ces problèmes sont particulièrement complexes car leurs causes et effets s'interpénètrent. De plus, la recherche de solutions à l'échelon local peut avoir comme conséquence de créer d'autres difficultés ailleurs. Aussi est-t il urgent d'adopter une approche intégrée et coordonnée.

La réalité urbaine actuelle pose de grandes difficultés de gestion aux autorités sénégalaises et justifie sans nul doute la mise en place d'un Ministère du Cadre de Vie et des Loisirs en mars 2006 dont la mission entre autres est la préservation et l'amélioration de la qualité de vie en collaboration avec des structures institutionnelles déjà existantes dont le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature, celui de l'Assainissement et de l'Hygiène publique.

C'est dire que le dispositif institutionnel et législatif existe et s'inscrit en terme d'obligations à faire respecter. Le Sénégal s'est en effet doté d'un Code de l'Environnement en 2001. Auparavant, des instruments stratégiques de planification ont été élaborés et adoptés (Plan national d'action environnementale, plan d'action forestier, code forestier, code de l'eau, code de la pêche maritime etc.). Il s'agit maintenant, à travers le Ministère du cadre de vie, d'apporter des améliorations en matière de gestion urbaine. Le Ministre précise fort bien les axes d'intervention de son secteur où l'on reconnaît l'importance des activités de sensibilisation et d'éducation: « *Les interventions du ministère seront fondées à la fois sur la dissuasion, la concertation, l'éducation et, au besoin, une application rigoureuse des lois et règlements.* » (Maïmouna Sourang Ndir, Le Soleil du 29 décembre 2006)

L'une des priorités de ce Ministère réside d'ailleurs dans l'élaboration d'un programme d'éducation à la qualité de vie destinée aux enfants et aux femmes. Ainsi, dans un environnement où les acteurs se cherchent encore, et où la prolifération des problèmes est constante, il est urgent de mettre à contribution tout le monde.

Dans ce cadre, nous estimons que l'école a sa carte à jouer à travers l'éducation à l'environnement urbain qui vise à faire connaître la ville afin de l'apprécier, mais aussi à promouvoir des changements d'attitudes et de comportements en vue de la formation d'une conscience citoyenne respectueuse de l'environnement en milieu urbain. Sous ce rapport, chercher à favoriser la synergie entre les différents acteurs du monde urbain demeure une des clés de succès. Car en définitive, « *l'acquisition d'une certaine éthique et d'un style de vie est un processus très long où tout l'entourage de l'enfant est appelé à prendre sa part de responsabilité.* » (Georges et Henriette Tohmé 1991 p149)

En fait, en fonction d'une certaine représentation de l'environnement développée par Sauvé Lucie (nous y reviendrons dans le chapitre 2) l'environnement urbain est trop souvent perçu uniquement comme un ensemble de problèmes à solutionner. Sans nul doute les problèmes existent et sont complexes; néanmoins l'un des défis réside dans la capacité de nos villes à se faire connaître et accepter par les occupants dans toutes ses dimensions (avec et au-delà des problèmes qu'on y rencontre). Mieux, les solutions se trouvent en notre capacité à modifier nos modes de vie, notre perception de l'urbain. *« L'éducation se doit d'accompagner, d'expliquer et de cultiver les idées nouvelles que la société fait naître dans le monde »* (Serge Antoine 2006)

Pour que les citoyens soient conscients de leur influence sur l'environnement urbain et puissent participer à résoudre ses problèmes, et à aménager leur milieu, il faut qu'ils soient instruits tout d'abord. S'il demeure analphabète, l'être humain ne peut accéder à une pleine compréhension de l'environnement et prendre part à un projet d'amélioration du milieu avec ses concitoyens. *« Apprendre à déchiffrer les mots, c'est aussi apprendre à déchiffrer l'environnement »* (Frederico Mayor 1990)

Au Sénégal, depuis la fin du programme de formation et d'information à l'environnement (PFIE) en 2000 ayant permis la formation de cibles directes et indirectes (enseignants, élèves, personnels d'encadrement etc.) aux problématiques environnementales majeures, l'éducation relative à l'environnement semble plonger dans une certaine léthargie. Ce qui compromet ses chances d'intégration et de pérennisation dans le système scolaire formel. De plus, les interventions jusque là développées n'ont pas spécifiquement ciblé le cadre de la ville.

Dans un contexte pareil, il apparaît opportun de concevoir et de développer des programmes d'éducation en mesure de relever les défis que pose la ville dans la perspective des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'une part et d'autre part dans le cadre de la Décennie du Développement Durable. Comme le note Pierre Dansereau 2001 :

Les cris d'alarme face à la dégradation de l'environnement auront suscité des corrections technologiques et des actes de législation insuffisants, aussi longtemps qu'on ne remontait pas aux causes fondamentales ... C'est dire que la connaissance et la protection de la nature sont nécessaires plus que jamais.

C'est dire que l'éducation à l'environnement urbain devra aider à vivre en ville autrement; il s'agit de la faire découvrir et aimer afin de promouvoir des attitudes et des comportements responsables, gages de l'émergence d'une ville viable. Autrement dit faire cheminer l'ensemble des acteurs de la ville ayant souvent une démarche individuelle vers une approche intégrée afin de les amener à prendre davantage conscience de leur responsabilité et de leur nécessaire implication dans la gestion des affaires de la ville.

1-2 Nécessité de l'EEU : son rôle, sa situation et ses lacunes

A cette étape de la réflexion, il semble important de nous interroger sur les objectifs, les orientations ainsi que les difficultés liées à l'introduction de l'éducation à l'environnement urbain dans le système éducatif sénégalais en ce qui concerne l'Académie de Dakar. Celle-ci coïncide au plan administratif et scolaire avec le territoire régional de Dakar.

Au plan formel, seul le PFIE peut être considéré comme intervention d'envergure afin de sensibiliser et de former les enseignants et les élèves en matière d'environnement. Nous y reviendrons dans un prochain chapitre.

Il faut noter que les fondements de l'écologie sont attribués à des sociologues et non à des écologistes avec l'école de Chicago créée en 1892 avec Small en tant que mouvement d'urbanisme et d'architecture. Un des ouvrages les plus importants de cette école est « The cities » signé en 1925 par Burgers et Park où la ville de Chicago est qualifiée de laboratoire social. En effet, parmi les nombreuses études consacrées à l'environnement et au développement, très peu s'attachent à la question urbaine. La problématique environnementale urbaine n'est élevée au rang de priorité majeure mondiale que très récemment. C'est à la veille de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement que l'on s'est rendu compte que la question urbaine ne figurait pas dans l'ordre du jour de la réunion. C'est dire donc que le chemin à parcourir pour faire en sorte que les villes et leurs environnements soient aménagés, gérés et connus de façon plus écologique est long surtout dans les pays en développement.

De fait, l'urgence pour faire passer une société non viable en une société plus accueillante pour les hommes se pose aujourd'hui avec acuité. L'on se rend compte en effet qu'après plusieurs années d'éducation relative à l'environnement les résultats en terme d'appropriation et de prise de conscience par rapport à l'environnement sont très peu visibles surtout dans les pays en développement. Le peu de résultats de l'éducation à l'environnement est dû au fait qu'elle a été trop peu soutenue et promue. De plus, l'environnement ne figure pas en effet parmi les priorités nationales. Au Sénégal, seul 2% du budget national est alloué à ce secteur dont l'essentiel est absorbé par les activités du ministère compétent.

Aussi, les nombreux efforts faits par les pouvoirs publics et les collectivités locales en faveur d'une amélioration de la qualité de vie n'ont pas engendré d'impacts réels. Les changements attendus tardent à se réaliser. En particulier, il nous semble que l'accent n'a pas été mis sur une politique cohérente de sensibilisation et de formation des citoyens. Ces derniers continuent de subir la ville et sont donc incapables de la comprendre du point de vue de son fonctionnement en vue de se l'approprier.

Comprendre la ville semble une étape importante si l'on veut amener ses occupants à la modeler, à la transformer, à y vivre de façon libre et responsable. De ce point de vue l'école apparaît comme un levier incontournable pour développer le sentiment d'appartenance seul susceptible de modifier positivement notre relation à la ville. L'école se devra donc de développer des actions concrètes répondant aux enjeux majeurs de la ville en stimulant et soutenant entre autres des activités de recherche, d'information et de documentation sur les interactions significatives entre environnement et ville.

En prenant pour cibles essentielles les élèves, il s'agit d'aller vers la formation d'une génération responsable et consciente des enjeux environnementaux en ville. Les actions devront également porter sur une formation continue des enseignants, des décideurs, des responsables des collectivités locales, des entrepreneurs et dirigeants de sociétés, des organisations non gouvernementales et des médias. Ces interventions coordonnées participeront à faire de la ville un lieu de solidarité, d'équité et de citoyenneté, un espace de dialogue fécond.

Aussi cela fait-il appel à l'engagement de chercheurs et scientifiques à faire de l'éducation et de la formation le socle de l'édification de villes viables et durables à travers le monde.

1-3 Nécessité de proposer un programme à l'école élémentaire

Les récents écrits sur le milieu urbain et en particulier sur la ville concernent principalement l'amélioration de la qualité de la vie. Mais leur limite se situe au niveau de leur dispersion et de leur absence de lien. Tous ces écrits abordent la ville d'un point de vue disciplinaire et donc réducteur de la complexité qu'est l'organisme urbain. Ainsi, en introduisant l'écologie du milieu urbain à l'école, cette dernière, vient au secours de la ville en privilégiant l'approche interdisciplinaire.

L'environnement urbain se construit et se définit de ce point de vue à l'interface de l'homme et du milieu, et porte le reflet d'un héritage culturel dans lequel s'inscrit une identité et une certaine vision du monde. Il s'agit d'une vision que l'école se chargera de faire construire et partager par les différents acteurs de la vie urbaine comme préalable pour optimiser son fonctionnement en faisant appel également aux décideurs politiques.

L'éducation à l'environnement urbain a pour objectif de faire cheminer tous ceux qui vivent et font la ville dans une démarche individuelle vers une approche globale de la ville et de les amener à prendre leur part de responsabilité dans la vie de la cité. Ce milieu artificiel créé par l'homme est perçu souvent du point de vue de ses dimensions négatives. La ville en effet s'identifie à la production de nuisances, de pollution; elle est plutôt subie que vécue et habitée, même si elle constitue le lieu d'habitation d'un peu plus de 50% des hommes et dépeinte négativement.

C'est pour rompre avec ce penchant catastrophiste et pessimiste qu'il urge de définir un programme destiné à réconcilier les citoyens avec leur environnement afin de les aider à mieux y évoluer. En ciblant le milieu scolaire nous croyons à la forte capacité de l'école en tant que symbole de progrès et de changement, dont la mission est de faciliter la socialisation et l'intégration des jeunes à leur milieu. Il s'agira de ce fait de former une génération consciente de la richesse de l'environnement urbain et prête à s'investir dans la gestion globale de celui-ci. L'éducation à l'environnement urbain tentera donc de

faire construire et partager un référentiel de valeurs éthiques et morales indispensables à la survie et au bien être du groupe en milieu urbain.

1-4 Développement des axes de communication en direction du grand public

Il s'agit à notre sens d'un point d'une importance capitale car permettant en plus d'une ouverture de l'école sur le milieu, de prendre en compte toute la complexité du champ de l'environnement urbain. En effet, on dénombre une multitude d'acteurs intervenant dans le milieu urbain. Ce sont des structures institutionnelles formelles (État, les organisations non gouvernementales, les collectivités locales, les associations) ou non, mais qui oeuvrent toutes pour une amélioration de la qualité de vie en milieu urbain dans des domaines divers. S'intéresser à ces acteurs relève de la formalisation d'une idée ancienne qui veut que l'école ne soit pas le seul cadre de formation de la personnalité humaine. En réalité, nous recevons quatre types d'éducation :

- ❖ Celle de nos parents débutant le processus de socialisation de l'enfant
- ❖ Celle institutionnelle de l'école formelle et non formelle
- ❖ Celle de la rue ouverte au milieu, des milieux de travail
- ❖ Celle de plus en plus prégnante véhiculée par l'entremise des médias et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le système de valeurs qui est transmis ou encore discuté et reconstruit à l'école, est lié à une vision du monde socialement partagée. Dans leur relation à l'environnement, les enfants des villes se doivent d'acquérir des connaissances et de développer une réflexion sur les valeurs de respect, d'amour et de protection de l'environnement urbain. Faisant appel à une synergie entre les différents acteurs de la cité, il s'agit d'un système de valeurs qui induit un sentiment collectif de devoir moral. De plus, comment ignorer ces acteurs en sachant que le caractère de l'enfant est façonné par l'ensemble des agents de transmission de valeurs constitués à la fois par les parents, les éducateurs, le milieu familial et social du fait de l'importance de l'imitation à ce stade du développement personnel chez l'enfant si l'on en croit les psychopédagogues Alain, Piaget ou Osterietch.

L'intérêt d'une telle démarche est double :

- D'une part elle permet de préparer le terrain à l'école afin qu'elle puisse jouer correctement sa partition dans ce domaine

- De l'autre elle complète l'école et rend encore ses actions plus visibles et opérationnelles

Toutefois, le grand public ne constituera pas dans le cadre de ce travail un axe d'intervention spécifique.

1-5 Objectif

1-5-1 Objectif général

■ Concevoir à titre expérimental, un programme d'éducation à l'environnement urbain destinée aux enfants de la ville de Dakar.

1-5-2 Objectifs spécifiques

- ▶ Caractériser la problématique socio écologique urbaine de Dakar.
- ▶ Analyser la place de l'environnement urbain dans l'enseignement élémentaire.
- ▶ Formuler des objectifs pour un tel projet éducatif et identifier les principaux éléments de contenu et de processus à privilégier.
- ▶ Identifier et caractériser les différents acteurs intervenant dans le champ de l'environnement urbain.
- ▶ Proposer un dispositif institutionnel favorisant la mise en œuvre d'un tel programme.

1-5-3 Résultats attendus

A titre de diagnostic:

- Une synthèse de la problématique socio écologique urbaine de Dakar et éducationnelle au regard de l'éducation à l'environnement urbain.

A titre de proposition curriculaire:

- Une proposition de programme sous forme de thèmes transversaux à aborder et de compétences clairement identifiées pour favoriser l'intégration de l'éducation à l'environnement urbain à l'école élémentaire dans l'Académie de Dakar.

Ces résultats seront ultérieurement synthétisés, vulgarisés et prendront la forme d'un guide à l'usage des enseignants pour intégrer l'éducation à l'environnement urbain à leur enseignement, en vue de l'amélioration de l'environnement scolaire d'une part, et d'autre part de l'amélioration de la gestion urbaine à Dakar pour une meilleure qualité de vie des populations.

1-6 Démarche méthodologique

L'objectif de ce travail est donc de proposer des éléments de contenus, des processus et des stratégies institutionnelles en vue d'introduire dans le système éducatif sénégalais l'éducation à l'environnement urbain. Il est utile de trouver un cadre géographique à titre expérimental; c'est pourquoi la ville de Dakar servira de zone test. Le choix de Dakar se justifie amplement car il s'agit de la ville la plus importante du Sénégal de par son poids démographique, économique, culturel et politique.

Compte tenu de la complexité et de la multiplicité des acteurs intervenant dans le champ de la ville, nous avons choisi de nous intéresser à une cible essentielle : la population scolaire à l'élémentaire. En effet, les enfants sont les adultes de demain et des relais importants porteurs de changement au sein du noyau familial de base pour ce qui concerne la connaissance et l'appropriation de la ville vers l'adoption de conduites responsables, visant la protection de l'environnement urbain. En ciblant ces jeunes enfants, nous croyons aussi à l'effet d'entraînement sur le grand public.

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une recherche-développement, type de recherche *« visant, par l'utilisation de connaissances scientifiques et de données de recherche, à produire des objets ou des procédés nouveaux »*. (Legendre 1993) La démarche s'articule en quatre temps. Toutefois seules les deux premières étapes font l'objet de ce travail.

1-6-1 Diagnostic de la situation initiale : identification des besoins

Il s'agit d'une étape clé du travail de recherche-développement. Cette phase permettra de faire une analyse approfondie de la situation socio-environnementale de Dakar en lien avec les éléments de contenus et de processus développés dans le système éducatif

sénégalais. Elle débouche sur une compréhension des problématiques environnementales complexes du milieu urbain. De ce point de vue, cette étape donne les éléments de justification à notre travail. Pour y arriver, nous ferons appel à de nombreux outils.

Afin de mieux diagnostiquer cette situation de départ, nous avons réalisé un certain nombre d'entretiens et d'entrevues avec des personnes ressources dont des collègues Inspecteurs de l'enseignement.

De plus des entretiens semi-directifs ont aussi été menés auprès de responsables et d'experts à Montréal afin d'enrichir notre compréhension des stratégies développées pour inciter au respect et à la connaissance de l'environnement, ainsi qu'à la mobilisation.

Ces analyses aideront à comprendre les manifestations de la dégradation du cadre de vie dakarois d'une part et d'autre part à identifier des stratégies pertinentes pour une prise en compte de l'environnement urbain dans la circonscription scolaire de Dakar.

1-6-2 Élaboration d'un premier prototype d'éléments de programmes : contenus, processus, stratégies de support institutionnel

L'élaboration d'un programme éducatif requiert le concours de plusieurs experts ayant des compétences avérées dans des disciplines aussi variées que la philosophie, la sociologie, la psychologie, l'ethnologie, la didactique, la pédagogie etc. Compte tenu de la complexité et de l'ampleur d'une telle tâche relativement à notre profil et au temps dont nous disposons, nous nous bornerons à proposer simplement les grandes lignes d'un programme.

Une telle proposition s'appuiera sur l'analyse des documents officiels sénégalais existants : la version provisoire du nouveau curriculum de l'éducation de base qui est d'ailleurs à l'essai depuis novembre 2005 mais aussi de l'expérience québécoise en matière d'élaboration de programme.

Ce programme sera appuyé par la mise en place d'un dispositif institutionnel pour l'opérationnaliser. A l'intérieur de ce dispositif, nous retrouverons les représentants de

l'État à travers les Ministères de l'Éducation, de l'Environnement et de la protection de la nature, du Cadre de vie et des loisirs, de l'Inspection d'Académie de Dakar, des Inspections départementales des écoles test, des organisations non gouvernementales mais aussi des autorités locales.

Le stage que nous avons effectué à la ville de Montréal nous a donné l'opportunité de nous ouvrir à des centres de recherche situés dans la ville.

Des visites ont permis de nous rendre en compte du degré de prise en charge des questions relatives à la problématique urbaine en général. En effet, la ville et l'urbanisation qui lui est associée figure parmi les champs d'étude les mieux explorés. Malgré l'importance des écrits dans ce domaine, très peu de documents traitent de la question spécifique de l'environnement urbain d'un point de vue éducatif et pédagogique. La grande bibliothèque de Montréal, celles des sciences et des lettres et celle de la Chaire ERE de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont été fréquentées.

Les besoins d'approfondissement de la recherche documentaire expliquent l'intérêt porté à la recherche électronique. En effet, certains sites ont capitalisé des expériences développées dans les villes occidentales ayant pour objectif de faire connaître et comprendre aux enfants leur ville et partant tenter de devenir des citoyens respectueux de leur environnement et prêts à s'investir pour l'entretenir et l'améliorer. De plus, certaines de ces expériences ont intéressé les enseignants en terme de formation relative à l'éducation à l'environnement urbain.

C'est la raison pour laquelle il était important pour nous de nous orienter vers l'exploitation de données électroniques avec les sites d'organismes et d'institutions européens et nord américains pour la plupart. Cf. Annexes

1-6-3 Validation et expérimentation

Ces étapes de validation et d'expérimentation interviendront ultérieurement. Cependant, la validation du modèle proposé sera effectuée par notre Directeur de mémoire Madame Lucie Sauvé Professeure et Responsable de la Chaire du Canada en Éducation Relative à l'Environnement à l'Université du Québec à Montréal.

A l'interne aussi, les différentes équipes pédagogiques donneront leur avis sur le programme par rapport aux difficultés de mise en œuvre et formuleront des propositions d'amélioration.

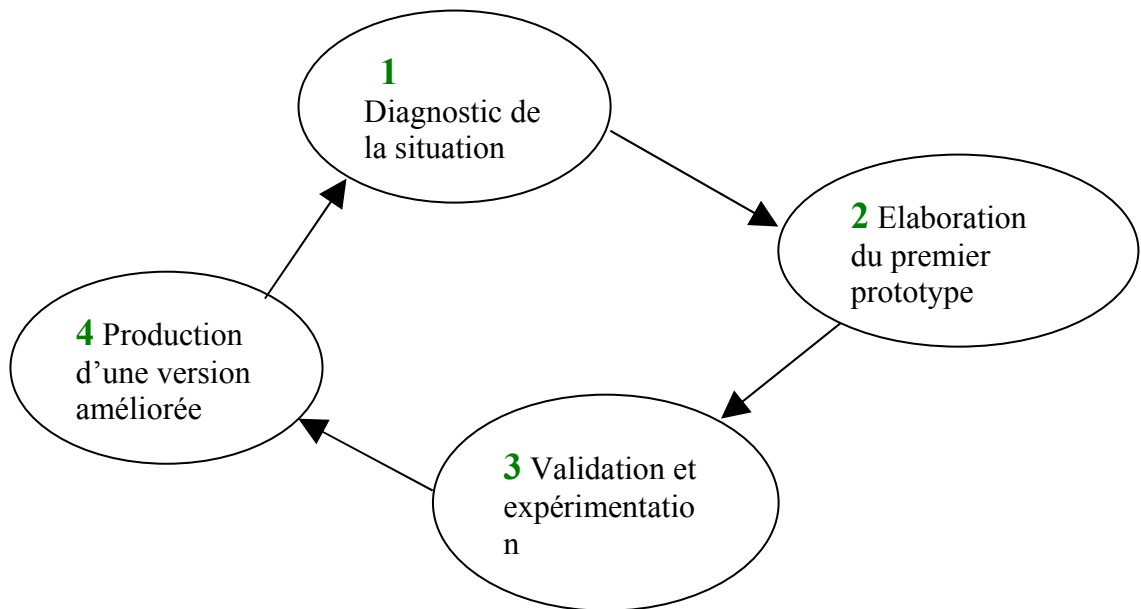
Une fois validée, l'expérimentation devient une étape importante du processus. Elle se fera sur la base d'un travail d'échantillonnage pour cibler quelques écoles en rapport avec les autorités académiques et municipales pour une durée de deux ans minimum entre octobre 2007 et juin 2009. Elle permettra de déceler les insuffisances du modèle avec les partenaires et ajuster au besoin. De ce point de vue, le partenariat sera une stratégie privilégiée.

1-6-4 Production d'une version améliorée du programme

Cette étape suivra l'expérimentation et nécessitera un travail d'équipe à l'intérieur du comité technique de mise en œuvre. Il s'agira entre autres les techniciens des Ministères de l'éducation, de l'Environnement et de la Protection de la nature, du Cadre de vie et des loisirs seront concernés au premier chef.

Le schéma suivant résume la méthodologie adoptée.

Figure 1 : Étapes de la recherche-développement



Source : Auteur

CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE

Ce chapitre tentera de baliser le champ conceptuel et théorique de notre étude. Il s'agira, à partir d'une recension des écrits (revue de littérature), de camper les différents éléments théoriques : l'environnement (et son univers de représentations associées), culture urbaine, l'environnement urbain (à travers ses approches théoriques et pratiques), l'éducation relative à l'environnement et plus spécifiquement, l'éducation à l'environnement urbain (selon les perspectives pédagogique, éducative et environnementale).

2- 1 L'environnement : une constellation de représentations

L'environnement est une notion complexe et polysémique. Cela rend difficile à priori toute intervention éducative dont l'objet est l'environnement. En fait, faire de l'éducation relative à l'environnement (ERE) passe d'abord par une tentative de clarifier notre relation à l'environnement qui, comme nous le fait remarquer à juste titre Lucie Sauvé (1997) est multiple. En effet, chacun de nous, en fonction de ses objectifs, de sa culture et du type de rapport à son environnement en a une représentation personnelle. Ainsi, nous emprunterons à Sauvé (2002) une typologie de sept représentations différentes mais complémentaires de l'environnement.

1. ■ L'environnement en tant que problème, de nature socio-écologique, en proie aux multiples et diverses pollutions et nuisances. Cette représentation est assez fréquemment partagée et fait appel à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

2. ■ L'environnement comme ressources c'est-à-dire le patrimoine naturel dont l'homme tire les éléments de sa survie et dont on connaît aujourd'hui les limites. Cet environnement doit être géré dans une perspective de durabilité afin de respecter les principes d'équité inter et intra générationnelle.

3. ■ L'environnement nature, soit l'environnement originel avec lequel l'humain a rompu son lien d'appartenance. Cette rupture a entraîné un processus (irréversible à certains égards) de déséquilibre persistant.

4. ■ L'environnement global celui de la biosphère. Il s'agit de ce que Albert Jacquard appelle le « monde fini » ou « Gaïa » selon James Lovelock qui, du fait de la mondialisation, invite à une solidarité planétaire.

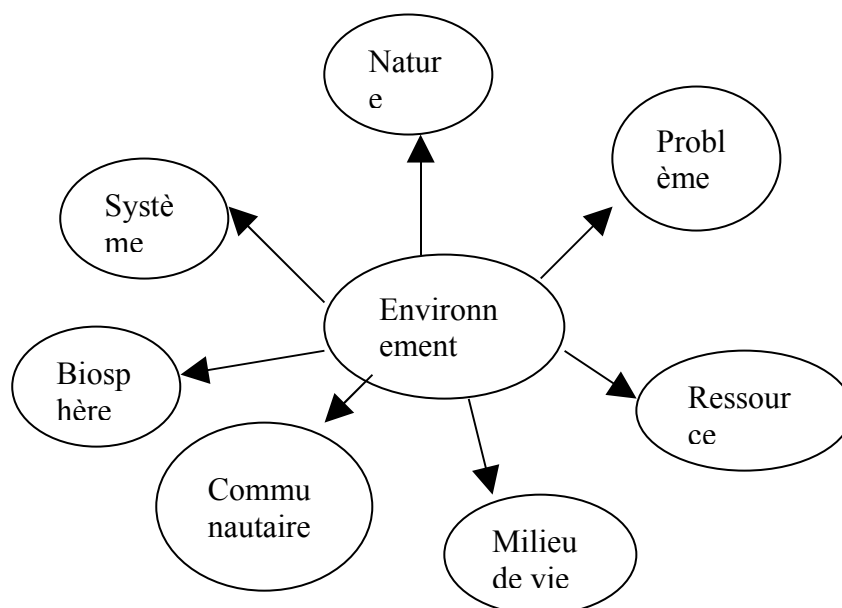
5. ■ L'environnement comme milieu de vie quotidienne, accueillant les diverses activités de travail, de loisir de l'humain; il s'agit d'un environnement de proximité propre à tout un chacun, mais aussi un milieu collectif où le sens de responsabilité environnementale trouve un terrain fertile pour être développé.

6. ■ L'environnement communautaire qui est partagé et appelle la participation et l'implication de chacun. C'est donc un terrain d'apprentissage de la solidarité, du partage et de la démocratie.

7. ■ L'environnement système ou éco-socio-système selon l'expression de Louis Goffin. C'est un environnement qu'il faut comprendre pour mieux agir, pour mieux décider à partir de l'analyse de ses différentes composantes.

Lucie Sauvé (2002) signale que cette typologie n'est pas exhaustive et qu'on peut y ajouter d'autres représentations : l'environnement territoire et l'environnement paysage, par exemple. Cette multiplicité de représentations témoigne de différentes façons complémentaires de se relier à l'environnement. Or notre rapport à l'environnement se doit d'être global et tenir compte des différentes facettes de l'environnement. La figure ci après résume les différentes conceptions de l'environnement selon Lucie Sauvé.

Figure 2 : Les différentes conceptions de l'environnement. Inspiré de Sauvé 2002



Source : Auteur

2-2 Environnement urbain: Définition Paramètres Rapports à l'éducation à l'environnement

L'environnement urbain s'oppose en fait à celui naturel n'ayant pas subi d'impacts suite aux différents aménagements effectués par l'homme. En effet, les nombreuses interventions faites par l'homme pour la satisfaction de ses besoins liés à une plus forte concentration humaine sont à l'origine de la naissance des centres urbains. Dans le langage populaire, « *l'urbain fait référence à un milieu de vie fait de représentations liées à des valeurs culturelles, sociales, à l'expérience de vie* ».

Le phénomène urbain est une des caractéristiques du monde contemporain accéléré par la mondialisation qui le rend difficile à cerner. L'ampleur qu'il prend fait que la ville est devenue le milieu de vie d'une bonne frange de la population mondiale. Pour la caractériser, la ville est dépeinte comme une société en mutation et même en crise; des terminologies assez provocatrices sont utilisées : milieu « *énergétivore* », « *hétérogène* », « *inhabitable* ».

Pour mieux comprendre l'environnement urbain, il est apparu pertinent entre autres « *d'explorer celui-ci du point de vue de différents champs contributifs à la fois théoriques et pratiques tels que les sciences de l'environnement, la géographie, l'urbanisme, la sociologie* » (Villemagne Carine 2005).

Le vocable utilisé de même que l'orientation donnée à l'environnement urbain varie selon les auteurs et leurs profils professionnels: paysage urbain, société urbaine, milieu urbain, vie urbaine, écologie urbaine, etc.

Cependant, quelque soit le point d'entrée, une constante demeure en ce qui concerne la caractérisation de l'environnement urbain sur au moins trois aspects. « *L'environnement urbain est un objet spatial, social et éco systémique* ». (Villemagne Carine 2005)

Comme objet spatial, l'environnement urbain se lit à travers le bâti, les équipements et autres infrastructures relativement à la façon dont les occupants les utilisent. A ce niveau, Blanquart (1997) parle de mutation avec le passage d'une organisation concentrique des services, des fonctions et des hommes vers une logique réticulaire le long des axes de communications. Aussi note t-on une tendance à l'étalement et à l'uniformisation des pratiques.

En tant que objet social, le biotope de l'environnement urbain est associé à une biocénose essentiellement humaine et sociale que Lapoix (1991) assimile un « *psychotope* ». Celui ci correspond en réalité à un ensemble de conditions faites de représentations, de significations et de valeurs peu ou prou propices à l'épanouissement des citoyens.

Enfin comme écosystème spécifique, l'environnement urbain est un tissu complexe de relations entre ses différents éléments constitutifs aux plans physique, social, économique et culturel analysables en terme de flux entrant et sortant. Autant

d'interactions ayant une influence sur les réactions et les comportements des habitants.

Ces différentes perceptions de l'environnement urbain ont engendré des approches différentes mais complémentaires que nous pouvons regrouper sous trois catégories selon le degré de complexité.

2-2 -1 Approche gestionnelle

L'approche gestionnelle de l'environnement urbain met l'accent sur la problématique de la gestion des différents flux qui se déroulent à l'intérieur de la ville: information, énergie, eau, ressources naturelles que les citoyens doivent maîtriser pour améliorer les conditions d'existence, la qualité de vie. L'environnement urbain est perçu à travers l'angle de la gestion des ordures ménagères, de la pollution, des nuisances, de l'énergie etc. La ville doit figurer parmi les préoccupations essentielles des gestionnaires. Par le biais de l'éducation, il s'agit d'améliorer l'offre des services en direction surtout des nouveaux arrivants pour permettre leur accommodation au milieu. Ainsi, animée par les sociologues, l'éducation urbaine devient une problématique importante dans le champ de la recherche éducative (*Crespo 1985*). L'éducation urbaine semble être un moyen de véhicule de la culture urbaine; un levier de démocratisation et d'ouverture des strates et classes sociales. Une telle conception de l'éducation urbaine est beaucoup plus restreinte que celle de l'éducation à l'environnement urbain. Car, *«la logique historique veut que, pour une nation, s'occuper de l'avenir, ce soit du luxe! L'environnement, l'enfance, bref les conditions de l'avenir sont considérées comme des thèmes de civilisation de luxe»* (Chevallier Eric 1993 p 212)

2-2-2 Approche compréhensive

L'approche compréhensive est développée par des chercheurs tournés vers la dimension écologique de la ville. Ils assimilent l'environnement urbain à un écosystème avec un biotope et une biocénose particuliers à l'intérieur desquels se nouent des interrelations déterminant le visage de l'écosystème. Dans ce lot de chercheur le Professeur Dansereau Pierre¹ qui parle « d'écologie urbaine ». Il ne

¹ Professeur émérite Institut des sciences de l'environnement UQAM

« *s'agira pas de voir la place de la nature en ville mais comprendre tous les processus humains qui s'y déroulent* ». Chevalier Pierre 1995 p35

L'environnement urbain devient une structure dynamique constituée de la ville et de ses habitants et est perçu d'un point de vue écosystémique. Le milieu urbain est ainsi conçu comme une imbrication d'écosystèmes et correspond à un espace géographique densément peuplé, fortement marqué, transformé et organisé par l'humain.

2-2-3 Approche milieu de vie

L'environnement urbain constitue l'environnement le plus immédiat pour plus de la moitié de l'humanité. Il est à ce titre exposé à des mutations et transformations sociétales constantes, diverses et complexes au regard des exigences du développement durable.

L'approche environnement en tant que milieu de vie est poursuivie par les spécialistes de l'habillage que sont les architectes, urbanistes, ingénieurs, entrepreneurs, paysagistes, aménagistes, etc. Ces derniers mettent en avant la dimension aménagement de l'environnement de la ville par des interventions multiples pour réaliser un décor qui se prête aux exigences de la modernité. Pour l'essentiel, ils assimilent l'environnement urbain à la notion de paysage urbain qui tranche d'avec le paysage naturel. A ce niveau, l'environnement urbain est abordé sous l'angle d'une réalité matérielle et objective c'est-à-dire une combinaison de traits physiques et humains renvoyant à la physionomie de la ville (Poullaouec et al 2005).

Ainsi, l'environnement urbain permet de considérer la ville, sa culture, ses habitations, ses réseaux de transport comme faisant partie intégrante de l'écosystème urbain dont l'analyse permet de déterminer les éléments favorables ou nuisant à la qualité de vie et au développement durable.

Dans la même foulée, les tenants de l'écologie du paysage considèrent l'environnement urbain comme « *the total spatial and visual entity of human living space* » op. cit.

Il faut ajouter à cela la portée ethnologique et sociologique qui sous tend cette vision de l'environnement urbain et qui participe à rendre compte de la difficulté à circonscrire ce concept. L'environnement urbain apparaît à ce titre comme un moyen opératoire d'appréhender la ville d'un point de vue dynamique et systémique.

Ainsi, l'écosystème urbain, relevant d'un construit, fruit de l'action humaine regroupe l'ensemble des dispositifs techniques et bâtis que les sociétés humaines ont mis et continuent de mettre au service des citoyens : « *rues et ruelles, disposition des bâtiments, de leurs parkings, de leurs arènes et monuments* » Bureau Luc 1991 p72.

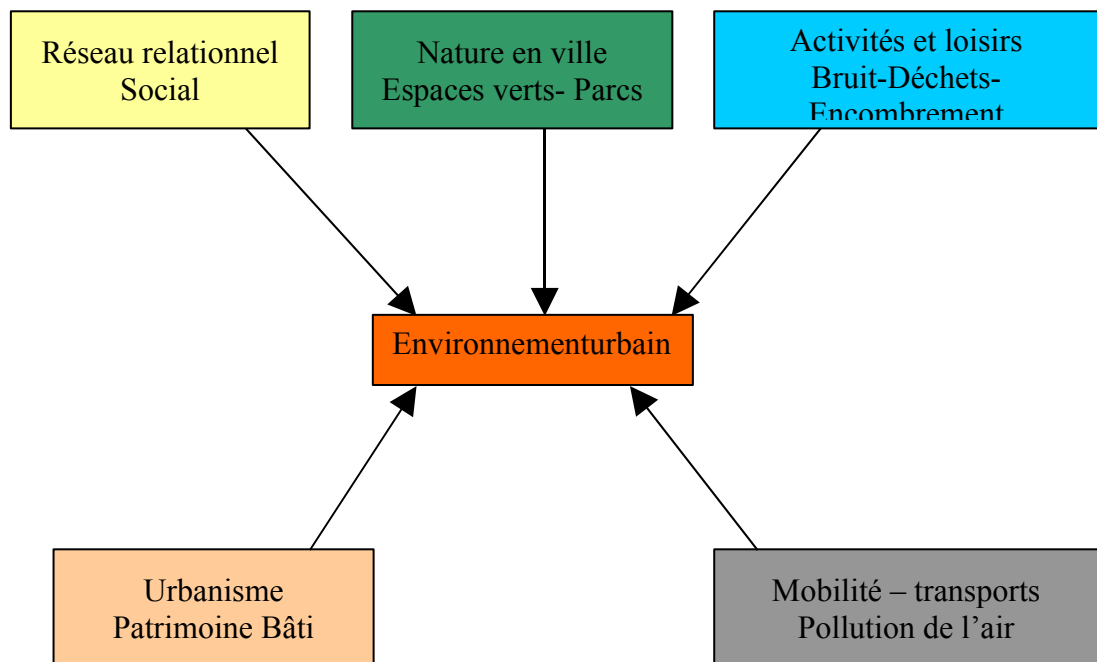
Toutefois, l'environnement urbain est une réalité physique, sociale, spatiale et culturelle devenue de nos jours très présente dans notre imaginaire du fait de la mondialisation et l'urbanisation. En cela, il structure et rythme la vie de plus de la moitié des habitants de la Terre. C'est un espace vivant constitué du cadre de vie et des relations tissées entre les individus qui habitent un milieu continu, construit. Il associe des éléments visibles de la ville qui constituent le paysage urbain (architecture, jardin, monuments...) et le cadre de vie de ses habitants, et des éléments invisibles liés à son identité, à notre imaginaire individuel et collectif et aux liens existants entre les habitants et les groupes d'habitants. Il s'agit d'un environnement qui sera conçu comme un « écosystème particulier » selon Goffin Louis 1999.

Cette approche permettra d'aborder l'environnement urbain d'un point de vue global afin de déterminer les différentes interrelations entre ses éléments constitutifs: la nature, les systèmes de support de la vie (l'air, l'eau, les espaces verts), le patrimoine matériel et immatériel, les hommes qui les orientent et les façonnent dans un sens et dans un autre et qui se font à leur tour influencés par ces mêmes éléments.

Ainsi, la méthodologie qui sera privilégiée dans notre recherche essaiera d'intégrer les trois types d'éducation à l'environnement faisant ainsi de la ville à la fois un agent, un but, un lieu et un objet d'apprentissage.

Si la complexité à laquelle renvoie l'environnement et subsidiairement l'environnement urbain semble de plus en plus admise, cette complexité présuppose le recours à une diversité d'approches. C'est donc à la possibilité d'établir de véritables lectures transversales et de prendre en compte les dimensions multiples de l'environnement urbain que renvoie notre étude. La figure qui suit tente de résumer les différents aspects de l'environnement urbain.

Figure 3 : Paramètres de l'environnement urbain



Source : Auteur

Nous dirons donc que l'environnement urbain est un milieu éco-social spécifique à l'intérieur duquel se déroulent des interactions sous la responsabilité de l'homme. L'éducation à l'environnement urbain sera une démarche pédagogique dont l'objet est l'amélioration du rapport à l'environnement urbain, de déceler ses différentes interrelations en vue de permettre aux citoyens de maîtriser leur environnement en s'y sentant à l'aise, mais aussi à être prêts à y agir de façon responsable.

Aussi l'être humain sinon le citoyen occupe-t-il une place de choix dans cette dynamique relationnelle et dont la connaissance et la compréhension s'imposent.

2-3 Éléments de la culture urbaine

«*L'urbanité est ce par quoi une ville est ville; ce qui fait qu'une réalité est urbaine.*» Haegel et Levy (1998). Quoique vague comme définition, il ressort qu'un ensemble de critères discriminants doivent être pris en compte. Au moins deux nous semblent pertinents: c'est l'effectif humain et les modes de vie. De ce point de vue, la ville se distingue des autres milieux de vie par l'importance des concentrations démographiques, par un degré élevé de complexité des liens socio économiques et culturels, mais aussi par ce qu'il est convenu d'appeler l'individualisme urbain.

En plus du fait que les rapports sociaux sont complexes parce que basés sur la volonté initiale «*de maximiser des interrelations sociales*» (Bureau. 1991 p 71) dans une civilisation urbaine, l'urbanité peut alors se mesurer à l'aide d'un certain nombre de critères ou caractéristiques descriptifs dont précisément:

- La consommation en eau potable
- La consommation d'essence

- Le nombre de véhicules
- Les déchets par tête d'habitants
- L'explosion démographique
- La consommation en ressources naturelles
- La pollution de l'air
- La disposition des rues
- L'architecture
- La présence de loisirs modernes

Ce sont là autant d'éléments à partir desquels il est possible de quantifier et de qualifier le niveau de modernisation d'une entité géographique et humaine et qui renseignent également sur la qualité esthétique.

L'urbanité se mesure surtout en terme comportemental. Avoir un comportement urbain, c'est avant tout être respectueux des règles qui organisent et permettent la vie en société et la coexistence de tous les habitants. La culture urbaine est alors un mode de vie que l'on doit adopter, véhiculer et partager. Ainsi, l'éducation à l'environnement urbain s'apparente à l'éducation à la citoyenneté. Elle se fixe comme objectif de renforcer le sentiment d'appartenance à la ville, à sa ville en développant la dimension territoriale le plus souvent perdue ou absente chez les néocitadins. Développer la culture et le sentiment du vivre ensemble, l'engagement et la responsabilité deviennent une des missions essentielles de l'éducation à l'environnement urbain.

De ce point de vue, avec une forte prégnance de l'individualisme dans nos villes, l'un des phénomènes les plus ardues qui se pose aux citoyens est le stress et le sentiment qu'ils ont de se retrouver dans un univers géant aux allures d'un monstre.

2-4 Éléments de définition sur l'ERE

2-4-1 Genèse

Pour mieux camper l'éducation relative à l'environnement, il est bon de faire appel à quelques jalons historiques ayant marqué son l'évolution. Les premiers à s'intéresser en effet à l'éducation comme moyen de préserver la nature sont les conservateurs comme le laissent apparaître les séries de conférences organisées par l'Union mondiale pour la nature (UICN) à travers le monde.

Du 29 novembre au 04 décembre 1965, s'est tenue à Bangkok en Thaïlande une rencontre consacrée à la conservation de la nature et des ressources naturelles dans le sud est asiatique qui mettait l'accent sur l'importance que revêt la sensibilisation du public tant scolaire qu'extrascolaire.

Du 20 juin au 11 juillet 1970, à Carson City au Nevada, des spécialistes de programmes appliqués à l'enseignement de la conservation de l'environnement se réunirent autour du thème : éducation relative à l'environnement dans les programmes scolaires.

Entre le 15 et le 18 septembre 1971 à Rüs chilikon en Suisse, une autre rencontre a mis l'accent sur la formation du personnel du niveau post secondaire et extrascolaire. Mais le véritable phénomène déclencheur est sans nul doute la Conférence de Stockholm en 1972 qui a insisté sur la nécessité de modifier les comportements des individus par le biais de l'éducation. Cela fait suite à la Recommandation 96 par laquelle le Secrétaire Général des Nations Unies invitait les organismes spécialisés en particulier l'Unesco à prendre les dispositions utiles pour établir un programme éducatif international d'enseignement interdisciplinaire, scolaire et extrascolaire s'adressant à tous les citoyens.

L'Unesco, conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), lance en 1975 le Programme international d'éducation relative à l'environnement (PIEE) suivi du colloque de Belgrade la même année sanctionné par une charte; celle de Belgrade qui d'ailleurs posera la problématique. (Tohmé, George 1991 pp 29-32)) Cependant, c'est la Conférence de Tbilissi en 1977 qui va structurer les idées et réflexions issues de Belgrade pour dégager les objectifs, les stratégies et les principes pour mettre en œuvre l'éducation relative à l'environnement. D'autres rencontres internationales suivront pour renforcer la nécessaire synergie entre l'école et les autres acteurs pour faire de la formation et de la mobilisation les piliers sur lesquels s'appuyer pour modifier les modes de pensée et le rapport que nous avons à l'environnement afin d'aller vers un développement plus responsable. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la décennie du développement durable (2005-2014) initiée par les Nations unies par la Résolution 57/ 254 que l'Unesco a la charge de mettre en œuvre.

2-4-2 Définition

Nous adopterons une définition par les contenus pour éviter de verser dans une analyse théorique. L'éducation relative à l'environnement c'est le respect du cadre de vie de l'Homme qui est à la fois acteur et responsable de son environnement. C'est ainsi une entreprise à travers laquelle, l'Homme met en œuvre tous ses sens pour apprendre à observer, à connaître et à mieux respecter et comprendre son environnement. De ce point de vue, toutes les formes de vie, animales, végétales ou minérales voire même patrimoniales et culturelles doivent faire l'objet d'un apprentissage et d'un respect total.

L'éducation relative à l'environnement est aussi une démarche de sensibilisation à la relation entre l'humain et son environnement « *par une construction critique et collective de savoir-faire utiles et réels, par l'apprentissage coopératif dans, par et pour l'action environnementale* ». (Sauvé 1994)

En définitive, faire de l'éducation relative à l'environnement au quotidien c'est s'interroger sur nos choix de vie et sur nos prises de positions par rapport aux défis environnementaux majeurs tant au niveau local, national qu'international. C'est pourquoi l'éducation relative à l'environnement demeure une partie intégrante de toute la planification de l'éducation.

2-4-3 But

La Conférence de Stockholm marque une étape décisive dans la reconnaissance de l'éducation et de la formation comme éléments essentiels de protection de l'environnement. La Recommandation 96 a réclamé le développement de l'éducation en matière d'environnement considérée comme l'un des éléments les plus critiques pour pouvoir s'attaquer à la crise mondiale de l'environnement. Aussi un appel est-il lancé au sortir de la Conférence pour inciter les pays participant à repenser leurs systèmes éducatifs en vue d'élaborer un programme d'éducation à l'environnement. Il faudra cependant attendre 1975 pour voir les buts et principes clairement identifiés avec la Charte de Belgrade.

L'éducation relative à l'environnement se veut un ensemble d'actions destinées à

améliorer tous les rapports écologiques, y compris les rapports de l'être humain avec son semblable. Il s'agit de former une population mondiale consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui permettent de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels, et à empêcher qu'il s'en pose de nouveaux. (UNESCO, 1976)

Il s'agit donc d'envisager une réflexion critique sur le sens de nos actions quotidiennes, sur notre rapport à l'environnement. L'éducation relative à l'environnement se veut ainsi une praxis en réfléchissant dans, par, pour l'action; entreprendre une action réflexive. L'éducation relative à l'environnement devient un processus susceptible de doter l'individu de savoir, de savoir faire et de savoir être afin d'agir positivement sur son environnement. Son objet est plus large et se concentre sur le réseau de relations entre l'être, la société et l'environnement.

2-4-4 Principes

Les principes de l'éducation relative à l'environnement ont été clairement formulés dans le cadre de la Conférence intergouvernementale de Tbilissi :

- ▶ *L'environnement sera abordé dans une perspective globale.*
- ▶ *L'éducation relative à l'environnement sera un processus continu et permanent tant au plan scolaire qu'extra scolaire.*
- ▶ *L'approche privilégiée sera pluridisciplinaire.*
- ▶ *Assurer une pleine implication à la prévention et à la solution des problèmes environnementaux.*
- ▶ *Développer un partenariat et une solidarité dans la résolution des problèmes environnementaux.*
- ▶ *L'éducation relative à l'environnement devra examiner les principales questions d'environnement dans une perspective mondiale, tout en respectant les différences régionales.*

- ▶ *L'éducation relative à l'environnement devrait aussi examiner l'environnement du point de vue de la croissance et du développement.*
- ▶ *L'éducation relative à l'environnement doit être axée sur les situations actuelles et futures de l'environnement tout en tenant compte de la perspective historique.*
- ▶ *Faire participer les élèves à l'organisation et au processus d'apprentissage.*
- ▶ *Etablir un rapport pour tous les élèves de tous les âges, entre la sensibilisation à l'environnement, l'acquisition de connaissances, l'aptitude à résoudre les problèmes et la clarification des valeurs.*
- ▶ *Aider les élèves à déceler les symptômes et les causes réelles des problèmes d'environnement.*
- ▶ *Mettre l'accent sur leur complexité et donc la nécessité de développer le sens critique.*

Trois conceptions complémentaires de l'éducation relative à l'environnement se dessinent (Sauvé 1997 p 18).

- L'éducation au sujet de l'environnement insistant sur le réseau de relations entre la personne, la société et l'environnement d'un point de vue systémique. L'environnement est ici objet de connaissance et d'apprentissage.
- L'éducation par l'environnement focalisant ses objectifs sur la personne qu'elle cherche à enrichir. L'environnement est une ressource au service de la formation de l'humain.
- L'éducation pour l'environnement qui tente de promouvoir les comportements d'écocitoyen en oeuvrant à rendre les hommes plus responsables. L'environnement devient un but.

Il demeure toutefois que toute intervention globale en éducation relative à l'environnement devra tenir compte de cette pluralité de modes d'approche de l'environnement.

2-5 L'EEU et ses fondements aux plans scientifique et psychopédagogique

2 -5 -1 L'éducation à l'environnement urbain EEU

D'un point de vue conceptuel, la définition de l'éducation à l'environnement urbain pose problème du fait du degré d'abstraction des termes constitutifs. Selon les sociologues Mathieu Boston et al, « *c'est une approche complexe d'une réalité complexe* ». C'est en effet en milieu urbain que l'éducation relative à l'environnement rencontre ses plus grands défis car :

elle s'adresse à l'Homo Urbanicus; une espèce en voie d'expansion galopante, très bousculée, très pressée, généralement gourmande, individualiste, consommatrice, et bien souvent aliénée, c'est-à-dire qui échappe le contrôle de son propre milieu de vie. (Sauvé 1992)

La complexité du champ de l'éducation à l'environnement urbain qu'est le rapport des citoyens à la ville rend la définition difficile. Toutefois, en faisant le parallèle avec l'éducation relative à l'environnement, il est possible d'envisager une approche de l'éducation à l'environnement urbain par les contenus.

L'éducation à l'environnement urbain est une partie prenante d'une éducation à la citoyenneté; elle sert à donner du sens, à faciliter l'acquisition de repères dans le temps et dans l'espace, à créer des liens pour progressivement susciter un sentiment d'appartenance pour plus de responsabilité et de solidarité. L'urbain a commencé à devenir une préoccupation des intervenants en éducation relative à l'environnement dans les années 1970; et la France joue un peu le rôle de pionnière.

A ce titre, la notion d'éducation à l'environnement urbain a connu une évolution du point de vue de ses orientations et des stratégies en France particulièrement. On assiste en effet à partir de 1984 à la naissance de structures originales: les APIEU qui voient le jour dans quelques villes pour développer des actions en direction de tous les publics: scolaires, loisirs, grand public...en relation avec les services techniques des villes. Les thèmes abordés sont les espaces verts, le transport, le traitement des déchets, l'eau et l'hygiène. Les équipes d'APIEU sont constituées de personnes de formation initiale et complémentaire diverse : éducation, animation, environnement, écologie, aménagement du territoire, biologie etc. Cela prouve à l'évidence l'intérêt d'avoir une équipe pluridisciplinaire pour aborder l'environnement urbain.

En 1990, on note l'émergence d'acteurs associatifs comme le réseau Citéphile² pour permettre la rencontre et l'échange avec d'autres acteurs: ceux de la politique de la ville, de l'éducation populaire, du social et du patrimoine. A cet effet, il y a eu la mise en place du Festival international de la ville accueillant colloques, débats, expositions spectacles et animations jusqu'en 2002 à Créteil. Déjà en 1992, s'est tenu à Montpellier le premier carrefour national des praticiens de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement urbain.

Avec Citéphile, la ville est considérée comme un milieu en soi; un système global méritant une approche pluridisciplinaire et regroupant des acteurs de l'urbanisme, de l'architecture, d'histoire, de géographie, de culture, d'écologie, d'économie, du développement durable et de l'éducation. En fait, la complexité de l'urbain fait que seul, on ne peut s'approprier la ville.

Celle ci se construit selon deux perspectives contradictoires. Les pouvoirs publics envisagent la ville à moyen et long termes sur des trames d'ensemble alors que l'habitant lui se focalise sur son quotidien, à une échelle restreinte pour se construire son micro-tissu. L'éducation à l'environnement urbain aura entre autres enjeux de tenter de mettre en harmonie ces deux approches en favorisant le dialogue et la concertation entre acteurs. Ainsi, cette forme d'éducation permettra aux uns et aux autres de se connaître et de mieux se comprendre et l'on s'installe dans ce que Luc Blanckaert Président de Citéphile appelle le «*mieux vivre ensemble la ville*»³; c'est à dire améliorer la vie collective.

Aujourd'hui, l'apparition du concept de développement durable a fait immixtion en ville avec le concept de ville durable. La gestion durable de la ville se pose en terme gestion de proximité et de renouvellement urbain avec l'idée que «*l'éducation à l'environnement urbain ne sert pas seulement à faire comprendre, mais aussi à donner des outils pour écouter, échanger et agir ensemble*» selon Jean Burger 2003⁴ C'est là dire en réalité que la finalité de l'éducation à l'environnement urbain est de préparer ensemble à l'action car «*le grand but de la formation n'est pas le savoir, mais l'action*» Herbert Spencer.

² Réseau national pour l'éducation à l'environnement urbain. www.citephile.org

³ Président Citéphile. www.millenaire3.com Interview du 13 Juin 2006

⁴ Ancien Directeur de l'Ifrée-ORE

L'éducation à l'environnement urbain devient alors une démarche d'apprentissage individuel et collectif axée sur la maîtrise de repères aux triples plans spatial, temporel et interpersonnel. Elle peut s'apparenter à un outil de socialisation répondant à un certain nombre de questions liées à notre existence à l'intérieur de la ville. Autrement dit, il s'agit pour les éducateurs d'aider à comprendre cet environnement communautaire qu'est l'environnement urbain « *c'est à dire celui où vivent les hommes en société, un environnement collectif dans la gestion duquel chacun doit s'impliquer* ». (Sauvé 99)

Tout compte fait, l'éducation à l'environnement urbain correspondra à trois perspectives selon Sauvé:

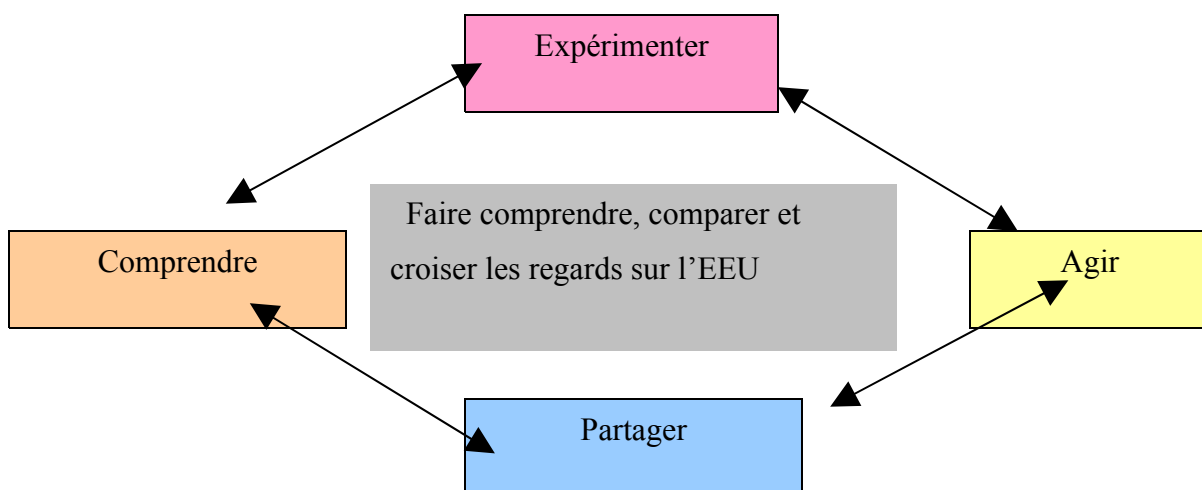
◆ Une perspective environnementale : l'éducation à l'environnement urbain devient un outil de résolution de problèmes et de gestion de l'environnement en complément aux outils traditionnels de gestion dont les lois, les règlements, les incitations économiques (taxes et subsides), les innovations technologiques ou l'aménagement du territoire. De ce point de vue, les enjeux suivants seront pris en compte : l'air, l'eau, les espaces verts, les nuisances sonores et visuelles, les risques, le patrimoine bâti, les flux d'énergie, les déchets et donc une possibilité de réduction de l'étalement urbain. La ville qui possède son propre mode d'emploi qu'il convient d'étudier, de connaître et de comprendre à travers l'éducation du citoyen citoyen.

◆ Une perspective éducative : l'éducation à l'environnement urbain est destinée aux personnes et aux groupes sociaux et vise à développer chez eux un sentiment d'appartenance à leur milieu. C'est une éducation dans la ville qui servira de support pédagogique à sa connaissance et à son appropriation. A ce titre, l'éducation à l'environnement urbain devient un processus d'éveil au milieu, de développement de l'autonomie, du sens critique, du jugement, de l'engagement à l'égard de la ville et de la solidarité dans le partage des tâches et des ressources. Elle permet alors aux populations citadines de s'approprier leur ville, leur quartier, leur rue, leur habitat en les incitant à apprécier leur environnement et à devenir des créateurs de ce milieu de vie. Chacun pourra contribuer ainsi à promouvoir des climats et des espaces favorables au bien être individuel et collectif. La ville étant un espace partagé, à travers l'éducation à l'environnement urbain, il sera possible

d'envisager « *le développement d'une éthique de la solitude associée à l'apprentissage de la démocratie et stimuler la participation aux rouages de la vie politique et urbaine* » Sauv   opp cit.

◆ Une perspective p  dagogique, l'  ducation    l'environnement urbain est centr  e non pas sur les r  sultats en terme de qualit   de l'environnement, de qualit   de vie ou de qualit   d'  tre des urbains, mais sur les processus   ducatifs. L'  ducation    l'environnement urbain appara  t comme un mode d'  ducation alternatif qui privil  gie d'une part l'approche globale et syst  mique et l'ouverture de l'  cole    la vie, et d'autre part qui offre une possibilit   de donner davantage de sens aux enseignements. Comme entit   complexe, la ville sera abord  e (quartier, rue, habitat, relations, etc.) par le biais d'  quipes d'apprenants scolaires et autres personnes ressources afin de mettre    profit les savoirs et ressources des citoyens pour « *d  velopper de nouveaux modes d'organisation sociale ax  s sur la convivialit  , la coop  ration et le partage des d  cisions* » Grieg et al 1989. La figure pr  sente l'approche en   ducation    l'environnement urbain.

Figure 4 : D  marche en EEU



Source : Auteur

A la suite de ces développements, un constat s'impose. En effet, le milieu strictement scolaire, bien qu'il constitue un créneau privilégié, est très peu investi par l'éducation à l'environnement urbain. Il est urgent de s'y intéresser fortement en privilégiant un croisement des regards, un cadre d'organisation de la transversalité qui tranche d'avec le cloisonnement disciplinaire caractéristique du champ scolaire.

A cet effet, il importe de réformer les fondements théoriques et pratiques de notre système éducatif afin d'adopter une démarche intégrative.

2-5 2 Fondements au plan scientifique et psychopédagogique

L'homme est partie intégrante de la nature, pourtant, il adopte une posture dominante sur celle-ci. Il est en fait pointé du doigt dans toutes les formes de dégradation de la Terre. En transformant de vastes portions de notre planète, en épuisant les ressources naturelles renouvelables ou non, il menace son propre bien être et met en même temps en péril toute la diversité de la vie mais aussi son environnement immédiat, son cadre de vie. Aussi sa responsabilité est-elle fortement engagée pour sa conservation, sa préservation et la valorisation des ressources dont il dispose, pour l'amélioration de sa qualité de vie. De ce point de vue, c'est vers l'homme, cet être complexe que doivent converger les efforts d'information sur les enjeux de l'amélioration des modalités de gestion urbaine.

Les zones urbaines ont un impact important sur l'environnement et laissent une vaste empreinte écologique : recul des terres adaptées à l'agriculture face aux utilisations urbaines, extraction de sable marin, de gravier, pollution atmosphérique etc. Cette dernière se répercute sur la santé des populations à cause des émissions de gaz à effet de serre.

Symbole de progrès et de liberté, la ville est un espace où se développent des comportements marqués par l'individualisation et l'absence de contact, la non prise en compte de l'autre dans ses actes de tous les jours. Or, lorsque nous nous inscrivons

dans une logique de gestion ou de réflexion sur les enjeux de l'environnement, de l'éducation, cette démarche individualiste apparaît inopérante car elle entrave la prise en contact de l'intérêt collectif.

Cette influence « négative » de l'urbanisation sur notre rapport à l'environnement, sur nos relations et nos modes de vie doit être questionnée par l'intervention des éducateurs en milieu urbain. Il s'agira de clarifier, d'enrichir ou de transformer s'il y a lieu les représentations individuelles de la ville pour faire cheminer les différents acteurs vers une appropriation et une pratique concertée de l'environnement urbain.

Ainsi, agir sur l'environnement urbain répond aujourd'hui à des enjeux multiples qui se situent tous au carrefour de la gestion intégrée des villes. Gestion responsable de l'environnement, valorisation de l'exercice d'une éco-citoyenneté, appropriation du patrimoine et de la culture locale, autant d'éléments concourant à favoriser chez le jeune citoyen l'envie de simplement vivre sa ville. Il s'agira à travers l'approche écosystémique d'interroger les relations qui se tissent entre le cadre de vie, l'environnement et la ville.

2-6 L'éducation à l'environnement urbain : les acteurs et les voies d'intégration

2-6-1 Les acteurs

Dans le domaine de l'éducation à l'environnement urbain, les acteurs sont multiples.

Les principaux sont :

- ✓ Les pouvoirs publics constitués par les services gouvernementaux, les municipalités, les régions qui ont une personnalité juridique au Sénégal
- ✓ Les Organisations non gouvernementales (locales, nationales, internationales)
- ✓ Les communautés populaires, organisées de manière plus ou moins efficace et durable (comités de quartier, comités de développement local, associations de jeunes ou de femmes...)
- ✓ Les réseaux
- ✓ Le secteur privé (entreprises de services urbains, industriels, sociétés de services)

- ✓ Le secteur dit informel ou de l'économie populaire urbaine (micro-entreprises, coopératives, groupements d'intérêt économique)

On remarque une diversité d'acteurs dont l'implication est souhaitable pour mettre en œuvre une stratégie cohérente d'éducation à l'environnement en milieu urbain. La synergie est essentielle à plus d'un titre. Elle permet en effet entre autres la mise en place de nouveaux schémas pertinents de formation, d'information et de sensibilisation où chacun joue son rôle. En plus elle favorise la création de nouveaux espaces de dialogues et de négociations à l'intérieur desquels se note une prise de conscience et de responsabilité accrue du public. Tout cela débouche en fait sur une nouvelle relation des citoyens à leur environnement.

2-6-2 Voies d'intégration

La plupart des interventions en matière d'éducation à l'environnement se présentent sous la forme de programme ou de projet portés par les bailleurs tournés vers la protection et la conservation des ressources de l'environnement. Ils viennent donc vers l'école avec des approches propres à faire partager aux enseignants. Ces derniers en effet, intègrent le projet à cause surtout de l'argent qu'il draine en y voyant une surcharge de travail. De fait, l'éducation relative à l'environnement se présente comme une discipline supplémentaire et indépendante, dispensée par un cours distinct; en général par le biais des sciences naturelles ou de la géographie. Il s'agit là d'une vision restrictive de l'éducation relative à l'environnement.

A l'inverse, il existe une deuxième forme d'intégration pour qui, l'éducation relative à l'environnement constitue un thème transversal et multidisciplinaire. Cette vision veut que la totalité des disciplines concourent ensemble selon leurs méthodes, à analyser les problèmes environnementaux afin de leur trouver des solutions pertinentes. De ce point de vue, la multidisciplinarité est la juxtaposition de plusieurs disciplines intervenant dans la connaissance et la prise de conscience des enjeux environnementaux. L'éducation relative à l'environnement est abordée en tant que thème transversal dont les matières mises à contribution exigent toutefois une activité soutenue de coordination de la part des enseignants.

C'est cette deuxième forme d'intégration que nous privilégierons même si elle exige une refonte des programmes pour plusieurs raisons :

- Elle n'exige pas d'horaire supplémentaire
- Elle n'exige pas la création d'une discipline nouvelle
- Elle n'introduit pas aussi une surcharge de travail, plutôt une coordination des activités chez l'enseignant et un nouvel état d'esprit

Aussi notre propos sera d'identifier en fonction des thèmes transversaux ciblés, un socle de compétences à installer chez l'enfant pour lui permettre de devenir un citoyen conscient de son influence sur l'environnement urbain et prêt à s'investir pour la recherche de solutions aux problèmes de la vie urbaine.

CHAPITRE 3: LE FAIT URBAIN ET LA SITUATION DE L'EE ET DE L'EEU À DAKAR

Il s'agit à travers ce chapitre de réfléchir sur la dynamique de peuplement de la région de Dakar en insistant particulièrement sur des facteurs, historiques, physiques, administratifs et politiques. Ensuite, nous jetterons un regard critique sur les difficultés inhérentes à une forte concentration humaine sur un territoire aussi restreint. Enfin, nous présenterons la situation de l'éducation relative à l'environnement dans le système éducatif sénégalais pour mieux percevoir la possibilité d'y intégrer l'éducation à l'environnement urbain.

3-1 Le site

La particularité principale de la région de Dakar est son site de presqu'île. Elle constitue en effet la pointe la plus avancée du continent africain. Cet effet de site joue un rôle important dans la structure physique et humaine régionale.

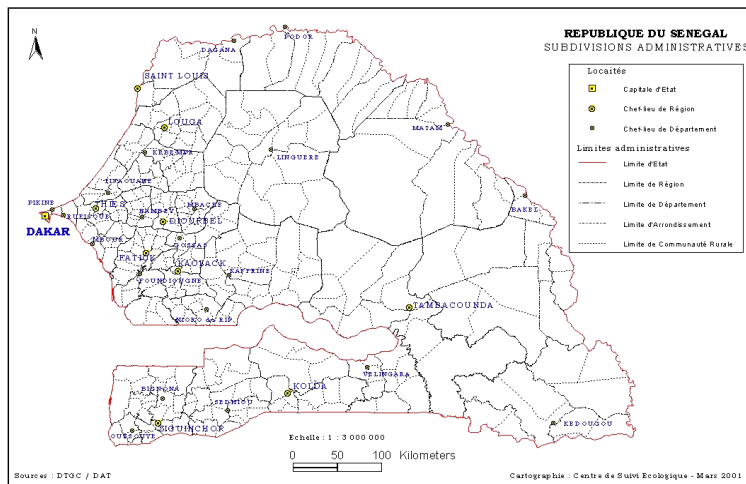


Figure 5 : Carte du Sénégal

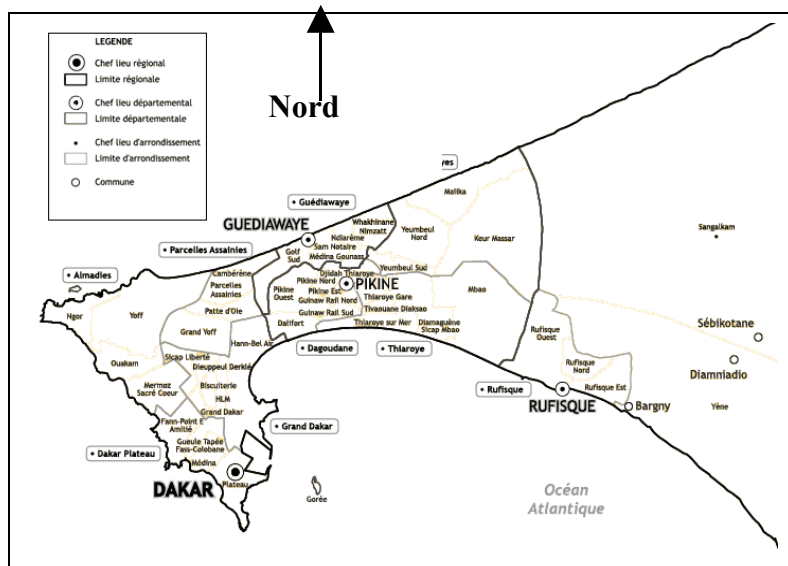


Figure 6 : Région de Dakar

En terme de superficie, elle représente la région la plus petite du pays avec seulement 0,3% du total national pour 2 411 528 habitants. Elle est subdivisée en quatre départements, quatre villes, quatre communes (Dakar, Guédiawaye, Pikine et Rufisque) et deux communautés rurales : Sangalkam et Yène.

3-1- 1 Quelques atouts

La ville dispose de quelques atouts au plan géographique et stratégique.

3-1-1 -1 1Un climat modéré

Le climat régional est de type soudano sahélien. Il subit l'influence de l'alizé maritime de Novembre à Mai et celle de la mousson à partir de juin. La température minimale est de 19° C en Janvier et 31°C en Septembre. Ce climat est particulièrement clément et propice à l'installation humaine. De même l'Océan qui borde la région sur une frange importante de son territoire en fait un espace à forte vocation touristique mais aussi ayant des potentialités halieutiques énormes.

3 -1-1- 2 Rôle des facteurs structurants

Très tôt, le colonisateur a assigné à la ville de Dakar de multiples fonctions tant administratives, industrielles, culturelles, économiques. Aussi l'essentiel des équipements structurants se retrouvent concentrés dans la vieille ville. Dakar abrite le Palais de la République, l'Assemblée Nationale, le Building administratif siège du gouvernement et le siège de la presque totalité des Institutions à caractère national ou sous régional ou même international. Cette fonction administrative et politique fait rayonner Dakar tant au plan national qu'international et explique en partie l'attrait chez les populations.

De plus, au plan économique et industriel, les atouts de la ville ne sont pas négligeables. En effet, le port de Dakar figure parmi les plus actifs de la sous région car il s'agit d'un des rares ports naturels de l'Afrique de l'Ouest ce qui renforce son rôle de leader dans la sous région. Ce port anime un flux commercial intense et dynamique, vecteur d'emplois viables.

Il faut y ajouter la place non moins importante de l'aéroport international, véritable plaque tournante dans les communications et échanges aériens internationaux. Ce réseau de communication explique l'implantation de la plupart des industries à l'intérieur de la capitale abritant l'une des zones franches les plus opérationnelles.

D'un point de vue culturel, Dakar se veut aussi un espace de bouillonnement artistique et culturel; ce qui lui a valu d'abriter déjà en 1966 le premier Festival international des Arts Nègres. Cette vocation participe également au rayonnement de la ville.

Ainsi, Dakar bénéficie d'un potentiel fort intéressant source d'attraction, de part les nombreux services qu'elle peut rendre. Les autorités en ont fait un pivot central dans le développement économique et humain du pays d'une part et d'autre part dans le processus d'aménagement et d'occupation du territoire national.

3-1-2 Quelques contraintes

Malgré les nombreux atouts liés aux effets de site, Dakar compte tout de même des limites objectives pour une occupation humaine optimale.

En effet, sa particularité de presque île fait qu'elle ne peut se développer que vers l'Est. L'importance de la densité démographique régionale (4292hbts/km² DPS 2004) fait que la ville cherche à étendre ses tentacules en direction de la région de Thiès où Diarniadio, par élan volontariste de l'État, doit jouer le rôle de pôle secondaire majeur dans la redistribution régionale des équipements et des hommes. (Niang 2001)

Au regard des flux en direction de la Capitale, il est clair que la contrainte majeure demeure l'exiguïté du territoire qui ne manque pas de constituer un frein à la fonctionnalité de la ville.

3-2 Évolution de la dynamique urbaine de Dakar

La région de Dakar est très urbanisée (97%) comparée à la moyenne nationale 41%. Elle connaît en plus un taux d'accroissement annuel des flux migratoires de 4% Seul le Département de Rufisque abrite une zone rurale avec les communautés rurales de Sangalkam et de Yène concentrant également l'essentiel des réserves foncières de la région.

Le peuplement de la ville de Dakar tient à des facteurs d'ordre historique, économique, psychosociologique et sociopolitique selon Pierre Vennetier 1991 pp 59-67. Le Sénégal a hérité de la colonisation une économie de traite qui s'est

accentuée après la colonisation à travers une logique de drainage. Elle a pour conséquence au plan morphologique de marquer les villes qui s'inscrivent dans un processus de littoralisation. Elle est une ville primatale assurant le relais entre le pays et l'extérieur via le port par lequel s'effectuent les échanges de produits agricoles, miniers ou pétroliers d'une part et d'autre part entre la région de Dakar et son hinterland.

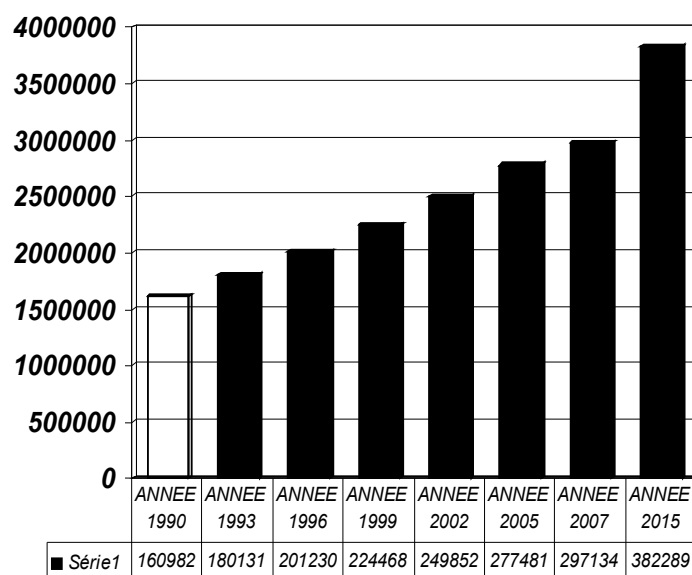
L'évolution de son peuplement suivra cette dynamique qui s'est accentuée par le renforcement des fonctions de la ville de Dakar. En atteste le tableau ci après :

Tableau 1 : Dynamique démographique régionale de Dakar

Années	Population
1990	1.609.820
1993	1.801.312
1996	2.012.303
1999	2.244.682
2002	2.498.528
2005	2.774.811
2007	2.971.341
2015	3822890

Source : DPS 2004

Figure 7 : Évolution de la population de la région de Dakar DPS 2004



Source : Auteur

Ainsi, à l'image des pays en développement, le Sénégal connaît une urbanisation rapide et incontrôlée. Fait caractéristique de l'après guerre, l'urbanisation est la tendance des populations à s'implanter dans les villes où se créent, se forment et se multiplient les richesses. L'armature urbaine se caractérise par le phénomène de la macrocéphalie signe évident d'une mauvaise répartition spatiale des populations.

Il s'agit d'un phénomène sans précédent qui est la conséquence des grandes disparités régionales observées à l'intérieur des territoires. Ce fait de civilisation, de par son ampleur et sa rapidité inquiète et fait réfléchir plus d'un.

En définitive, s'il n'est pas possible de renverser cette tendance, il est à l'évidence urgent de la contrôler et de la maîtriser pour faire jouer à la ville sa fonction de moteur du développement économique. C'est dans ce cadre qu'il faut situer d'ailleurs les nombreuses initiatives développées dans divers domaines pour tenter de freiner l'exode rural.

Cependant les résultats sont loin d'être satisfaisants et Dakar continue d'exercer une fascination et d'entretenir un espoir de retrouver de meilleures conditions de survie et de mieux être chez les populations. Les migrations intérieures en direction de la Capitale s'expliquent donc en partie par la recherche de nouveaux horizons fortement dépendants d'un imaginaire entretenu par le mirage de la ville. Le tableau suivant établit une comparaison de l'évolution urbaine entre Dakar et Thiès la deuxième plus grande ville en termes d'urbanisation.

Tableau 2 : Évolution comparative de la population urbaine et rurale de Dakar et de Thiès deuxième ville plus urbanisée au Sénégal. Sources Partenariat pour le Développement Municipal 2006

PU : Population urbaine en millier

PR : Population rurale en millier

TU : Taux d'urbanisation en pourcentage

Régions	1998			2006			2021		
	PU	PR	TU	PU	PR	TU	PU	PR	TU
Dakar	1120	52.6	96.4	2640.7	87.3	96.8	3670	113.7	97
Thiès	331.5	609.6	35.2	655.4	1043.4	38.6	1113.2	1389.7	44.5
Sénégal	2719.9	4175.2	39.4	5358.2	7041.8	44.2	8740.5	9337.8	50.4

Sources Partenariat pour le développement municipal

3-3 Environnement et urbanisation

Victimes d'une baisse croissante de leur production et frappés par la pauvreté, les paysans n'ont d'autre recours que de délaisser la terre pour grossir le rang des citadins. Il se pose alors un véritable problème par rapport à l'empreinte écologique de la région de Dakar, en termes de capacités d'absorption et d'accueil. En l'espace de dix sept ans, la population dakaroise aura presque doublé ce qui justifie l'inquiétude des décideurs et l'ampleur des difficultés auxquelles ils doivent faire face. C'est pourquoi le problème ne saurait être abordé en dehors du cadre de la lutte globale de la pauvreté dont les répercussions sur la détérioration de l'environnement sont énormes. La pauvreté semble en effet à la fois cause et conséquence de la dégradation des écosystèmes.

Mieux, la croissance urbaine s'analyse aujourd'hui sous l'angle d'un problème environnemental. Elle pose le problème de la fonctionnalité de la ville qui se trouve de fait largement entamée du fait de la non durabilité des pratiques de ses occupants.

De plus, les statistiques montrent également que près de

« 2/3 des migrants soit 32,5% viennent d'une commune, chef lieu de département, environ 6% d'une autre commune et 25,9% d'une capitale régionale; seul un migrant sur quatre vient directement du milieu rural » (DPS 2004 p165)

Ce constat sur l'origine des migrants prouve à l'évidence que l'exode rural n'est pas la seule source de peuplement de l'agglomération de Dakar. Les ruraux sont ainsi à tort considérés comme porteurs des germes du mal vivre dakarois. S'y ajoute aujourd'hui la fragilité de l'espace urbain que Metzger 1996 assimile à la notion de risque. Selon lui, le risque se retrouve en permanence dans l'étude des processus d'anthropisation du milieu et de l'environnement.

De ce point de vue, l'EEU apparaît comme prioritaire et nécessaire chez toute la population. En effet, au moment où l'aménagement du territoire recentre son action sur une politique de la ville, l'approche purement administrative de la ville doit être dépassée pour aller vers une démarche holistique. Dans ce cadre, l'EEU pourrait être considérée comme un processus complémentaire favorisant une approche multiple de la ville d'un point de vue technique, urbanistique, administratif et social afin de renforcer l'identité territoriale.

3-4 Quelques problèmes liés à une urbanisation galopante

Si dans les pays en développement, les mégalo-poles sont les moteurs de l'économie concentrant les fonctions de commandement dans tous les domaines (politique, financier, commercial, industriel et culturel), il en va tout autrement dans les pays en développement. Les métropoles hypertrophiées « *engendrent des déséquilibres internes, économiques, territoriaux et sociaux, lourds de menaces pour le développement futur des États concernés* ». Durraffour P 1998 De plus, cet état de fait alimente de façon continue la détérioration de l'environnement et de la qualité de vie dans les centres urbains.

Tout le monde s'accorde aujourd'hui pour dire que Dakar étouffe. De par le rôle qu'est appelée à jouer la ville dans l'économie nationale, ce sont les équilibres macro économiques qui risquent d'être compromis. Aussi beaucoup de projets sont lancés pour faciliter la circulation, améliorer les conditions d'occupation de l'espace, embellir la ville etc.

3-4-1 Une insalubrité grandissante et risques sanitaires

Plusieurs formes d'organisation ont été initiées en matière de gestion des déchets ménagers dans la ville allant de la mise en place de sociétés étatiques à la responsabilisation de concessionnaires privés en passant par les collectivités locales dans le cadre de la décentralisation. Toutes ont cependant comme caractéristique constante des difficultés dans la mise en oeuvre qui se sont traduites par un échec massif.

Avec une population sans cesse croissante, la production d'ordures ménagères /jour du département de Dakar est de 495T contre 386 pour les autres départements soit 0,5 kg/hbt/jour.

Une bonne partie est déversée anarchiquement sur les plages, les aires de jeux, la voie publique, entraînant des pollutions et des risques sanitaires de toute sorte. Différents systèmes de collecte ont été initiés et très peu d'actions de formation et de sensibilisation en faveur de la réduction à la source, du tri sélectif ou des techniques de compostage dans un environnement où le besoin se fait sentir avec les agriculteurs péri urbains des Niayes.

Figure 8 : Insalubrité baie de Hann



Source : Photo Néné Octobre 2006

3-4-2 Circulation automobile et pollution de l'air

Sur un total de 218404 véhicules en 2004 que compte le parc automobile sénégalais, les 161000 se trouvent à Dakar; (soit près de 80%) où sont immatriculés quotidiennement entre 100 et 120 voitures pour 360 km de réseau bitumé. Cette forte concentration s'accompagne aussi du fait que le parc est vieillissant malgré l'adoption d'une mesure interdisant depuis trois ans l'importation des véhicules de plus de cinq ans.

Cet état de fait a une grande influence sur la problématique de la mobilité, de la sécurité, de la santé, de l'attractivité et du cadre de vie de la ville de Dakar. Ce dysfonctionnement lié a un coût économique et social énorme. En effet, une étude menée en 2004 montre qu'il est à l'origine d'une perte de plus 100 milliards de FCFA par an soit 4,6% du PIB; ce qui constitue, aux yeux des bailleurs et autres investisseurs un handicap de taille.

Aussi des mesures doivent elles être prises pour atténuer les effets induits d'une telle situation par un meilleur accompagnement des plans directeurs d'urbanisme (PDU), par un changement des comportements en termes de déplacement.



Figure 9 : Pot d'échappement de car rapide source de pollution. Néné Octobre 06



Figure 10 : Avenue Lamine Guèye Dakar. Néné Octobre 2006

3-4-3 Insuffisance d'espaces collectifs

« *Les espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous* » De Sablet, M 1991 p13 Ils peuvent être des parcs, des jardins, des aires de jeux, des squares, des centres commerciaux, des théâtres etc. Ce sont des espaces physiques dont la morphologie, l'équipement, la couleur, les types d'aménagement influent sur la perception que l'on a de la ville; ils façonnent aussi les rapports que les citoyens peuvent avoir entre eux car, ce sont aussi des lieux de rencontre donc de socialisation.

Lieux de vie et de socialisation quotidienne, ces espaces peuvent être considérés comme le prolongement de la vie d'intérieur; mais aussi des lieux de liberté. A l'échelle urbaine, ils servent de réceptacle aux multiples aspirations contradictoires des citoyens dont le tissu social est souvent désagrégé. Leur fréquentation permet aux citoyens d'être en osmose avec leur unité de voisinage, leur quartier et leur ville. A travers l'éducation à l'environnement urbain, le citoyen peut donc aller à la conquête et à la découverte de ces espaces collectifs en tant que support de multiples déplacements, d'échanges sociaux, ludiques, commerciaux ou de communication sans quoi ils seraient des espaces –musées. L'éducation à l'environnement urbain doit ainsi se préoccuper de faire comprendre aux enfants, aux citoyens en général le mécanisme de leur fonctionnement, voire le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'amélioration de la qualité de vie urbaine.

Toutefois, il est permis de constater que ces espaces se réduisent de plus en plus à Dakar. Cette absence découle d'une occupation anarchique de l'espace par les populations mais aussi par le non respect des règlements en vigueur en matière de lotissement particulièrement renforcé du fait d'une forte spéculation foncière. Le moindre petit espace flottant est transformé en parcelle à usage d'habitation, ce qui est à l'origine de conflits entre population et promoteurs immobiliers. Mieux, les enfants n'ayant pas d'aires de jeux ou de loisirs jouent dans la rue et se trouvent donc exposés à des risques d'accidents de la circulation.

3-4-4 Civisme en déliquescence

La ville est un territoire spécifique révélant une territorialité à cultiver c'est-à-dire un sentiment d'appartenance à un morceau de terre et un mode de comportement au sein de cette entité. La compréhension de la territorialité de la ville doit se fonder sur quelques références dont l'identité, l'appropriation mais aussi l'enracinement.

Cependant, le constat que l'on peut faire à la lecture des comportements individuels et collectifs des citoyens surtout au niveau des centres urbains africains, c'est l'absence d'une culture urbaine citoyenne. Elle est la conséquence d'un manque de culture urbaine certes mais aussi et surtout d'un déficit de reconnaissance des citoyens à leur environnement; autrement dit d'un manque d'ancrage territorial. Cela se traduit par une perte de repères qui d'ailleurs n'existaient même pas si l'on sait que peu de citoyens sont effectivement originaires de la ville primatale à savoir Dakar.

S'y ajoute que les néo citoyens arrivent en général avec des comportements ruraux qu'ils transfèrent en ville. Ces villes en réalité ne le deviennent que de nom car les jeux qui s'y déroulent sont le propre des villages. L'école a ainsi un vaste champ de réconciliation du citoyen à sa ville. Il est vrai que la citoyenneté ne se résume pas à l'éducation à l'environnement urbain, mais l'éducation à l'environnement urbain est indissociable de la citoyenneté. Sous ce rapport, l'éducation à l'environnement urbain tentera de faire retrouver aux citoyens un rapport harmonieux avec leur territoire, afin d'en faire un territoire de proximité auquel ils attachent une importance capitale et s'identifient en fait à lui.

De plus, il s'agira de prôner la solidarité, le respect mutuel, la tolérance, mais aussi de promouvoir un certain engagement dans la société. Le savoir et la volonté d'agir trouvent ici tout leur sens. Ainsi, l'éducation à l'environnement urbain va s'atteler d'abord à faire de l'identité un processus de prise de conscience du fait que la ville est un espace particulier, différent de l'ailleurs. Ensuite, considérer l'appropriation de la ville comme l'articulation correcte de la relation citoyen-espace. Enfin, promouvoir l'enracinement en tant que mode de connaissance et d'inclusion dans un espace donné pour aboutir à l'esprit de communauté et d'espace vécu et existentiel.

3-5 Caractéristiques de l'ERE et de l'EEU

Il importe de questionner le cadre institutionnel qui régit le système éducatif sénégalais pour mesurer le niveau d'engagement en faveur de l'ERE. Cette section prend appui sur les différents textes réglementaires régissant l'école depuis les indépendances mais aussi sur les engagements que le pays a pris sur la scène internationale en matière d'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages.

3-5-1 Dispositif institutionnel et finalités de l'éducation au Sénégal

L'école sénégalaise se fixe comme finalité la formation de citoyens ancrés dans leur milieu et ouverts aux apports féconds de l'extérieur donc aptes à devenir de véritables acteurs de développement. Cette option a été déterminée avec la première Loi d'orientation de l'éducation que le Sénégal s'est dotée en 1971 dans l'optique de donner une couleur plus nationale à l'école. Depuis, cette tendance s'est renforcée pour inscrire l'école dans une perspective de développement malgré les difficultés auxquelles elle est confrontée tant aux plans des moyens matériels, humains et technologiques.

Ainsi dans les dispositions générales de la loi 91_ 22 du 16 Février 1991, il apparaît clairement que:

«L'éducation nationale tend à préparer les conditions d'un développement intégral... Elle a pour but de former des hommes et des femmes capables de travailler efficacement à la construction du pays.»

Cela fait suite aux recommandations issues des États Généraux de l'Éducation et de la Formation (EGEF) tenus en 1981. Il s'est agi à travers cette nouvelle loi, de revisiter les fondements de l'éducation pour les adapter aux mutations scientifiques d'une part, et d'autre part de donner plus de sens aux enseignements. Il s'en est suivi en 1987 l'expérimentation d'une politique par le biais des classes pilotes. Les méthodes et approches préconisées mettent en avant la pédagogie active et une plus grande ouverture de l'école au milieu dont elle est issue. Ces mêmes orientations demeurent valables avec le Programme de Développement de l'Éducation et de la Formation (PDEF) qui est aujourd'hui le cadre de référence de l'éducation au Sénégal. Ce

document autour duquel le consensus semble réalisé entre l'État, les partenaires sociaux et les bailleurs de fonds, précise les axes d'intervention de même que la philosophie qui les sous tend. Le document intègre les engagements que le Sénégal a pris au plan international à travers les conférences et plans d'actions internationaux (Cadre d'action de Dakar avril 2000 relatif à l'Éducation pour tous issu de la Conférence de Jomtien en 1990)

Ces dispositions sont d'ailleurs très bien reprises au sein du PDEF (1998) qui constitue le cadre de référence actuel de l'éducation au Sénégal autour duquel un consensus semble obtenu entre les différents acteurs du système éducatif. L'intérêt de ce programme s'explique par le fait qu'elle tente de coordonner l'ensemble des actions et interventions dans le secteur. En réalité, même si officiellement la Loi 91-22 demeure la charte principale de l'éducation sénégalaise, force est de reconnaître que l'application de ses différentes dispositions est encore problématique. Le PDEF tente ainsi d'assurer une vision globale, cohérente et prospective des finalités dans un contexte de lutte pour le développement, de lutte contre la pauvreté, de décentralisation, dans un environnement mondialisé.

Il se décline sous trois axes essentiels :

- **Accès**
- **Qualité**
- **Gestion**

Des efforts importants ont été réalisés pour ce qui concerne l'amélioration de l'accès de la population scolarisable en faisant passer le Taux Brut de Scolarisation TBS des enfants 7-12 ans de 68,3 à près de 82% entre 2000 et 2006 (Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation 2006). Ce progrès sensible résulterait d'une prise de conscience des autorités de l'importance à accorder à la formation des jeunes pour une meilleure connaissance du milieu base d'une appropriation des enjeux environnementaux. En réalité, la corrélation est forte et positive entre niveau d'instruction et degré de responsabilité individuelle vis-à-vis de l'environnement.

Aussi de par les moyens mis en œuvre pour atteindre cette finalité, il importe de renforcer la scolarisation de masse mais aussi faire de sorte que l'étude du milieu occupe une place non négligeable à côté des disciplines fondamentales. Il s'agit en fait d'un outil pour d'une part la connaissance du milieu immédiat et lointain de l'enfant, mais d'autre part de favoriser son appropriation en vue de s'y intégrer harmonieusement. Ainsi, le milieu devient objet et moyen d'enseignement ce qui justifie sans nul doute l'introduction dans le champ disciplinaire de l'histoire, de la géographie, des sciences d'observation, de l'éducation physique et artistique de l'éducation civique etc.

De fait, au moyen de l'observation et de l'expérimentation du milieu, on cherche à asseoir une meilleure relation entre l'homme et son environnement dont il est partie intégrante.

Avant même qu'on ait parlé d'éducation relative à l'environnement donc, la transmission d'une information, l'expérimentation et l'étude du milieu sont sûrement les plus anciennes méthodes pédagogiques utilisées pour faire comprendre l'environnement.

3-5-2 Intégration de l'ERE dans le système éducatif

3-5-2-1 Une prise de conscience ancienne

L'appropriation de l'environnement par l'humain, sa protection sa gestion sont devenues une affaire de tous au point que la communauté internationale convoque en 1972 la première Conférence internationale sur l'Environnement humain.

La recommandation essentielle qui en est issue est l'urgence de développer une éducation environnementale pour faire face à la crise. D'autres rencontres internationales suivront pour définir et déterminer les objectifs et les stratégies à mettre en œuvre. Auparavant, plusieurs programmes et projets avaient été initiés et développés d'après une étude qui a été menée dans le cadre du Programme Régional de Recherche en Éducation Environnementale au Sahel (PREES 2000). Ainsi, il a été inventorié près de vingt deux acteurs tant gouvernementaux que non gouvernementaux toujours en 2000.

Au plan informel, l'action des ONG doit être signalée avec des interventions ponctuelles destinées à résoudre pour la plupart un problème environnemental précis ou à faire découvrir des sites naturels ou à renforcer la protection d'espèces particulières. C'est le cas l'Association Sénégalaise des Amis de la Nature (ASAN) qui forme aux actions de reboisement et qui incite de jeunes volontaires à s'occuper de leur environnement entre autres, du Collectif Sénégalais des Africaines pour la Promotion de l'Éducation Relative à l'Environnement (COSAPERÉ) ciblant les enseignantes pour la promotion de l'éducation à l'environnement. Il faut y ajouter l'action non moins importante de l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN) spécialisée dans la gestion et la conservation de la diversité biologique.

Mais les acteurs les plus visibles et les plus mobilisateurs d'un point de vue informel semblent être les Associations sportives et Culturelles (ASC). Ce sont des associations de quartier qui regroupent la quasi-totalité des jeunes dont l'objectif est de prendre en charge le développement social, économique, environnemental de leur quartier. Ces structures qui s'activent pour l'essentiel pendant la période hivernale s'occupent de l'amélioration de leur cadre de vie immédiat, par des actions d'embellissement, d'assainissement, de reboisement avec l'appui des services techniques décentralisés. Il est à ce niveau utile de préciser que ces associations se développent et interviennent tant en milieu rural qu'urbain. De ce point de vue, elles constituent des acteurs aujourd'hui incontournables en matière de développement local de par leur capacité de mobilisation du fait de l'attachement et l'identification des jeunes en particulier à leur endroit.

3-5-2-2 Analyse du PFIE

Pour le cas spécifique du Sénégal, l'ERE a été introduite pour la première fois suite à l'adoption au Sommet de Ndjaména en 1988 du Programme Sahélien d'Éducation Environnementale suite à l'appel en 1986 du Président du Comité Inter État de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) Abdou Diouf de sensibiliser la jeunesse aux problèmes de dégradation des écosystèmes.

Mais c'est véritablement avec le PFIE que l'expérience sénégalaise en matière d'ERE a pris un ancrage institutionnel fort au plan formel. Ses objectifs sont fondés sur l'Agenda 21 chapitre 36. Le programme a été mis sur pied suite à l'initiative des pays sahéliens au

sein du CILSS et a bénéficié de l'appui technique et financier des États et de l'Union Européenne. Il est transnational car opérant sur neuf systèmes éducatifs : Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad. Sa mise en œuvre s'est déroulée en deux phases entre 1990 et 2000.

Son but est de sensibiliser les enfants scolarisés du Sahel aux problèmes de la sécheresse et de la désertification qui frappent leur zone pour les amener à avoir une attitude plus active et plus respectueuse de l'environnement et à acquérir un sens civique. Il repose sur une triple légitimité :

- ✓ D'abord institutionnelle pour son insertion et sa pérennisation
- ✓ Ensuite pédagogique par une consolidation des pratiques de la pédagogie active
- ✓ Enfin sociale avec le développement du partenariat et la mobilisation des populations locales autour du projet.

Pour atteindre son but, le programme se déroule suivant divers axes qui correspondent à autant d'approches :

- L'incorporation progressive dans les cursus scolaires des notions d'environnement et de sa protection; la formation des enseignants et de l'encadrement pédagogique notamment en méthodes actives; la production, l'expérimentation et la diffusion d'outils pédagogiques adaptés aux objectifs de l'éducation environnementale. Il s'agit de l'approche pédagogique.
- L'information, la sensibilisation des parents et des communautés villageoises sur cette éducation environnementale pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux et stimuler leur participation à travers des initiatives de sauvegarde de l'environnement : c'est la dimension communicative et compréhensive.
- L'ouverture de l'école à son milieu en développant des liens avec les institutions, les services techniques, les projets et les autres intervenants : c'est l'approche partenariale.

La méthodologie proposée tourne autour de la prise en compte de l'acquisition et du développement d'attitudes et de comportements propices à l'environnement : étudier le milieu, identifier les problèmes, définir les actions et les solutions, y participer, évaluer en conciliant l'éducation formelle et celle non formelle. Essentiellement tourné vers les

élèves de l'élémentaire et du secondaire, le programme ambitionnait d'aller vers la formation d'une nouvelle génération de gestionnaire de l'environnement, en mettant l'homme au cœur du dispositif de développement.

L'intervention du PFIE s'est articulée autour de la problématique de la lutte contre la sécheresse et la désertification et se voulait alors à l'origine une stratégie complémentaire dans ce domaine. Au plan des résultats, nous pouvons dire que le programme a permis entre autres de jeter les bases conceptuelles et méthodologiques de l'ERE à l'école élémentaire à travers tout le pays avec, éventuellement sa généralisation et sa pérennisation dans le tout le système éducatif. En outre, le PFIE a permis le développement d'une expertise nationale et locale en partenariat avec d'autres acteurs dont l'ISE. De fait, «*300 formateurs de formateurs ont été formés, de même que 4300 maîtres et plus de 281000 élèves ainsi que l'encadrement de 482 écoles et la production de divers outils et matériels pédagogiques* » PFIE/ CILSS 2000 p 20

Ces données prouvent à l'évidence que les résultats ont été satisfaisants. Au demeurant, le retrait des bailleurs à la fin du projet a plongé l'ERE dans une profonde léthargie dévoilant ainsi quelques limites. «*La généralisation des outils et des résultats probants du PFIE demeurent tout autant un défi que l'évaluation de l'impact réel du programme sur le comportement adulte des jeunes enfants ayant bénéficié de l'encadrement du projet.* » Thiaw Ibrahim 2005

L'objectif d'intégration et de pérennisation dans le système éducatif n'a pas été atteint. Se pose alors la question de la viabilité et de la durabilité même du dit programme dont la pertinence doit se justifier entre autres par sa capacité à répondre aux exigences de développement.

Tout compte fait, ce programme est né pour répondre à une problématique environnementale ponctuelle qui a servi de prétexte pour ouvrir l'école à la gestion de l'environnement de façon formelle. Toutefois, à cause de cette orientation parcellaire, le programme semble porter en lui-même les germes de ses limites. En effet, l'ERE n'a pas en réalité pour objet l'environnement mais plutôt «*le réseau de relations qui existent entre l'homme, la société et l'environnement.*» (Sauvé 1992).

L'approche développée par le PFIE a fait de l'ERE un outil de gestion de l'environnement, un moyen de résoudre des problèmes environnementaux alors que celle-ci est plus complexe et vaste pour améliorer de façon viable la relation de l'homme à son environnement.

De plus aucune référence à la ville et à l'environnement urbain n'a été faite systématiquement.

Même si des efforts très soutenus ont été menés par différents acteurs, force est de reconnaître que l'éducation à l'environnement reste encore faiblement appliquée dans les écoles, encore moins en dehors des circuits formels d'enseignements. Plus grave, les projets de développement initiés par les bailleurs ou autres ONG prévoient rarement un volet sensibilisation et information en environnement. Aucun projet d'ERE n'est initié au niveau du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature du Sénégal.

Au demeurant, la méthodologie et les stratégies développées durant dix ans par l'école sénégalaise peuvent servir de tremplin pour mettre en œuvre un plan d'EEU. De plus, la réécriture des programmes avec le curriculum de l'éducation de base qui est en expérimentation depuis novembre 2005 offre un bon cadre d'intégration de l'éducation à l'environnement urbain dans le système.

Cependant une nouvelle donne s'adjoint aux enjeux déjà traités; c'est la mise en œuvre du développement durable à travers la Décennie du développement durable (2005-2014) que l'UNESCO a la charge de faire appliquer. Le Sénégal signataire se doit de se conformer à ses objectifs. Cela passe par une réaffirmation forte de faire de l'environnement objet et sujet d'étude à travers ses interactions avec les autres composantes de la vie. Dans ce cadre, le milieu urbain demeure un terrain fertile d'application du développement durable. Le rôle de l'école sera donc de former « *un homme imprégné de la valeur du service à la communauté, doué de sens civique et respectueux des lois ...sachant remettre en question ses comportements et en acquérir d'autres dans le sens d'un enrichissement.*» École nouvelle 1987 p 9

Aussi, dans le programme que nous souhaitons promouvoir, il s'agira pour nous de trouver les moyens et les stratégies adéquats afin d'arrimer secteur formel et secteur informel par le biais des mouvements associatifs : ce sont les Associations Sportives et

Culturelles (ASC), les Groupements d'Intérêt Économique (GIE), les Organisations Non Gouvernementales (ONG)...

CHAPITRE 4 : PROPOSITION D'ÉLÉMENTS DE PROGRAMME

Ce chapitre essaye de décliner une proposition de programme d'éducation à l'environnement urbain dans une perspective d'intégration. Nous reviendrons à titre de rappel sur les fondements de l'EEU d'abord avant d'insister sur les principes et stratégies à privilégier. Toutefois, il est bon de souligner que les éléments de programme proposés le sont à titre indicatif sur la base d'un socle de compétences. Ils ne prennent donc pas en compte la totalité des thèmes relatifs à l'environnement urbain.

4- 1 Rappel des fondements

L'ERE depuis longtemps s'est préoccupée de la protection et de l'amélioration des milieux dits «naturels». Son objet était centré sur la découverte de tels milieux au moyen de la sensibilisation dans une perspective de gestion des ressources naturelles. Ces ressources constituent les bases de la production industrielle dans un contexte où la perception de l'environnement comme ressource est dominante. L'environnement urbain n'a constitué un sujet de préoccupation majeure que très récemment. Mieux, il n'est possible de créer de ville inclusive si la majorité des citoyens et des enfants en particulier ne sont pas impliqués comme des partenaires dans le processus de transformation.

Toutefois, étant de plus en plus nombreux en ville, les difficultés dans ce milieu de vie sont croissantes. Ces difficultés ne peuvent pas être négligées. C'est ainsi que d'autres défis à côté des questions liées à l'eau, aux déchets et à l'assainissement ayant nom qualité de l'air, déplacement et transport, patrimoine historique bâti, aménagements du cadre de vie, exclusion sociale, anomie subsistent. Il s'agit d'autant de problèmes inhérents à la ville sur lesquels l'EEU se doit de se pencher afin d'y apporter des ébauches de solutions en sollicitant la participation pleine et active de tous les acteurs de la ville.

Car en définitive, la ville *«est un organisme vivant susceptible de modifier l'environnement qui à son tour la modifiera»*. Henri Laborit 1971 p18 Cet auteur considère en effet la ville comme un « effecteur » c'est à dire un mécanisme

produisant un effet, fabriqué par l'homme qui en est le facteur, le créateur, l'acteur. Cependant, l'effet produit par la ville a lui même le pouvoir d'influer sur le facteur qu'est l'homme. Aussi est-il essentiel de s'intéresser à l'homme qui, dans la biocénose de l'écosystème urbain est le maillon essentiel eu égard les nombreuses et multiples interactions à l'intérieur de l'environnement urbain. En effet, l'homme occupe à l'intérieur de ce système une place centrale, à la fois comme acteur qui influence les autres composantes et aussi comme bénéficiaire de l'équilibre de celui-ci avec des finalités qui concourent à la maximisation de son mieux être.

L'EEU permettra alors de clarifier ces multiples interrelations par la redécouverte de ce milieu de vie avec un regard croisé, transversal et multidisciplinaire favorisant le dialogue et le partage des expériences. L'EEU sera conçue comme une stratégie complémentaire mais prioritaire, un creuset intégrateur dans le cadre de la gestion globale de l'environnement des villes face à l'échec des méthodes traditionnelles. En cela, elle demeure une contribution essentielle à la mise en place d'une culture écocitoyenne dynamique. Autrement dit, il s'agit d'enclencher la « *réflexion sur la place de l'EEU dans le débat démocratique national* » (Bostyn et Madeleine 2004).

4- 2 Quelques principes

Toute éducation ou formation a pour objectif principal le développement des potentialités des personnes et des groupes sociaux. C'est l'éducation qui permet de choisir la vie que l'on mènera et de s'exprimer avec confiance dans ses relations personnelles, son milieu et son travail. A cette fin, encourager l'adoption de comportements d'écocitoyenneté, de sécurité et de respect de son environnement urbain passe par la prise en compte de quelques principes clés.

- ▶ Solidarité
- ▶ Globalité
- ▶ Participation
- ▶ Responsabilité
- ▶ Transversalité

4- 3 Processus: approches et stratégies

L'approche préconisée permettra de prendre en compte les finalités de l'ERE envisagée comme une dimension de l'éducation globale. Elle vise à « *préserver, à restaurer, et à améliorer la qualité de l'environnement...à favoriser le développement optimal des personnes et des groupes sociaux...à promouvoir le développement d'une éducation plus adapté à la réalité du monde actuel* » (Sauvé 1997 p 80)

Il s'agira de faire découvrir, faire comprendre, de débattre, d'agir, de partager et d'expérimenter.

4-3-1 Démarche curriculaire

Les systèmes éducatifs africains s'orientent de plus en plus dans une phase de réforme en profondeur touchant autant les contenus que les approches pédagogiques. Au Sénégal, l'option est prise de réécrire les programmes en mettant l'accent sur l'approche curriculaire faisant par de l'approche par les compétences la principale porte d'entrée. En effet, « l'approche par compétences dans la réécriture des programmes scolaires n'est peut-être que le dernier avatar d'une utopie très ancienne : faire de l'école un lieu où chacun apprendrait librement et intelligemment des choses utiles dans la vie... » PERRENOUD 2000 Une compétence fait référence à un ensemble intégré de savoirs (connaissances), de savoir-faire (habiletés) et de savoir-être (attitudes) qui se manifeste sous la forme d'un comportement. Ce comportement permet à une personne de réaliser une tâche conformément aux exigences d'une situation de travail.

L'approche par les compétences se justifie au regard de la nécessité d'ouvrir l'école à la vie d'une part, et d'autre part de donner d'avantage de sens aux enseignements-apprentissages en mettant l'enfant au devant des préoccupations pédagogiques. En cela, l'intégration demeure une des clés de réussite de cette pédagogie. Celle-ci repose en effet sur la mise en place d'un processus d'apprentissage qui ne se contente pas de cumuler les connaissances et savoir-faire mais qui apprend à mobiliser ces connaissances et savoir-faire pour résoudre des situations problèmes qui ont du sens

pour l'élève. L'EEU s'y prête parfaitement car devant être résolument tournée vers l'agir réflexif, l'agir responsable. De ce point de vue, le programme que nous envisageons de mettre sur place privilégiera l'approche par les compétences.

4-3-2 Clarification des représentations de la ville chez les enfants : clarification des valeurs

L'enseignant doit au préalable chercher à comprendre les perceptions singulières des enfants au sujet de leur environnement. Au moyen de schéma, de dessin ou d'histoire vécue et racontée par les enfants, l'intervenant tente de saisir la représentation que les enfants se font de leur environnement.

Cette phase est essentielle car elle permet outre un dialogue, la construction d'un référentiel à partir duquel engager le processus d'appropriation et de transformation de l'environnement urbain chez le jeune citoyen.

4-3-3 L'itinéraire urbain

Il a été largement théorisé et développé par les chercheurs Bernard Dehan (1984) et Armel Boutard (2001). C'est une stratégie importante dans la démarche d'exploration du milieu et correspond à une visite guidée à travers la ville, ou une partie d'un quartier, une rue, etc. L'itinéraire urbain répond à plusieurs objectifs fondamentaux dont :

- ✓ Confronter les participants à la réalité du milieu de vie.
- ✓ Placer les participants dans une situation autre que celle de leur contexte habituel pour engager le débat.
- ✓ Reconnaître la diversité et la richesse des composantes du milieu urbain, qui est à la fois un environnement-milieu de vie, un environnement-ressources, un environnement-nature, un environnement-milieu communautaire. (Boutard 2001)

Il suppose une préparation minutieuse par l'enseignant.

4-3-4 Résolution de problèmes

C'est une démarche très couramment utilisée en éducation relative à l'environnement. Elle permet d'engager l'enfant dans une dynamique de recherche,

d'identification et de construction des solutions aux problèmes environnementaux rencontrés dans son milieu.

Les principales étapes de la stratégie de résolution de problèmes sont :

- ❖ Identification des problèmes
- ❖ Recherche des solutions alternatives
- ❖ Stratégies de mise à en place d'actions
- ❖ Évaluation de la démarche

4-3-5 Jeu de rôle

Le jeu de rôle est « *une interprétation d'un personnage en situation hypothétique en vue de mieux comprendre les motivations qui justifient les comportements* »

Chamberland G et Provost G 1996 p71. Il est aujourd'hui beaucoup utilisé comme stratégie d'enseignement et d'apprentissage. Le jeu de rôle

« peut aider à acquérir des connaissances, des habiletés, des attitudes et des valeurs en lien avec les objectifs de l'ERE...En outre, il offre un contexte favorable au développement des de plusieurs habiletés liées à la résolution de problèmes : communication, négociation, prise de décision.» (Sauvé 1997 p170)

L'enfant s'y adonne dès le bas âge de façon spontanée; ce qui en fait un instrument privilégié de développement de sa personnalité. De plus, c'est une activité qui s'adapte bien à la pédagogie active car pédocentrée. En effet, l'apprenant y est l'acteur principal, mais en plus il permet de comprendre les comportements des différents acteurs. Le jeu de rôle concourt à clarifier les représentations, à favoriser le développement socio-affectif et moral des acteurs.

4-4 Stratégies d'intégration de l'EEU

4-4-1 Des clubs d'EEU à l'école

Il s'agira au sein de chaque école de promouvoir l'implication, la participation et la responsabilisation des enfants à la gestion de leur environnement scolaire à travers ces clubs encadrés par les enfants. Chaque école non seulement s'implique mais aussi définit son plan d'action. Le club servira aussi d'interface entre l'école et le milieu de vie de l'enfant en vue de véhiculer les messages porteurs de changements à l'échelle de la communauté. De ce point de vue, ces clubs seront aussi des cadres

d'apprentissage au vivre ensemble et de pratique de la démocratie participative et citoyenne.

4-4-2 Dispositif institutionnel

L'environnement urbain est comme nous l'avons fait remarquer un système ouvert. C'est pourquoi le dispositif institutionnel que nous proposerons comprendra des experts représentant les ministères suivants en plus des enseignants qui connaissent bien la dynamique de classe:

- ✓ Éducation nationale
- ✓ Environnement et Protection de la Nature
- ✓ Cadre de vie et Loisirs
- ✓ Intérieur et Collectivités locales
- ✓ Économie et Finances

Des responsables désignés par le Maire de Dakar compléteront l'équipe en plus du représentant de l'Agence chargée de la Case des tout petits.

Par souci d'efficacité durant la phase test, nous souhaitons rattacher ce dispositif directement à la Primature. Ces responsables constitueront l'équipe technique chargée de mettre en œuvre le projet pilote ayant à sa tête un Responsable de projet. L'équipe travaillera en partenariat avec l'Observatoire National de la Qualité de la vie structure créée par le Ministère du Cadre de vie et des Loisirs chargée d'aider les collectivités locales dans les tâches de sensibilisation et de formation dans la gestion des déchets mais aussi la Cellule de Formation et d'Education à l'Environnement (CFEE) logée au Ministère de l'Environnement. Dans sa phase test, il est possible de s'appuyer sur des initiatives existantes en matière par exemple de gestion des déchets au sein de certaines collectivités locales pour assouplir le dispositif institutionnel. Ainsi, nous pourrions disposer de l'expertise de certaines ONG dans ce domaine dont l'IAGU.

Ainsi créée, le cadre institutionnel sera ainsi doté de l'autorité et de la compétence nécessaires pour mettre en relation l'ensemble des intervenants dans le champ de l'éducation à l'environnement urbain et l'approche participative sera privilégiée en son sein.

4-5 Application de l'EEU à quelques thèmes transversaux

Nous essayons à titre indicatif d'aborder l'environnement urbain selon 5 thèmes qui peuvent rendre compte de la complexité de la ville. A partir de chacune de ses portes d'entrée, il est possible d'envisager l'EU dans ses aspects à la fois sociaux, physiques, culturels, politiques qu'économiques et environnementaux. Il s'agit de :

- ✓ Découverte et appropriation de la ville
- ✓ Vivre ensemble la ville
- ✓ Gestion des déchets ménagers
- ✓ Mobilité et pollution atmosphérique
- ✓ Accès à l'eau potable

Tableau 3 : Proposition d'éléments de programme sous forme de socle de compétences

Thèmes	Objectifs	Actions envisagées	Résultats attendus	Disciplines d'intégration	Partenaires et acteurs	Approches/ Méthodologie
<p>4-4-1</p> <p>Découverte et appropriation de la ville</p> <p>Connaître sa ville dans toutes ses dimensions est le premier jalon pour s'y intégrer parfaitement. Il s'agit de la parcourir en ouvrant les yeux afin de la découvrir et changer de point de vue pour porter</p>	<p>-Localiser sa ville sur une carte</p> <p>- Se situer dans la ville</p> <p>-Retracer l'évolution de sa ville</p> <p>-Identifier les principaux monuments historiques, artistiques et esthétiques de sa ville</p> <p>-Savoir interpréter la ville</p> <p>-Clarifier les</p>	<p>-Cartographie</p> <p>-Tracer différents itinéraires</p> <p>-Élaboration d'une frise</p> <p>-Listing des monuments et édifices publics</p>	<p>-Les élèves parviennent à situer Dakar sur une carte muette.</p> <p>-Les élèves sont en mesure de tracer/construire leur itinéraire.</p> <p>-Les élèves sont capables de donner des repères historiques clés de Dakar.</p> <p>-Associer aux différents monuments leurs symboles.</p> <p>-Expliquer les mécanismes</p>	<p>Géographie</p> <p>Histoire</p> <p>Français</p> <p>Mathématiques</p> <p>Éducation civique</p> <p>Éducation morale</p>	<p>Équipe pédagogique</p> <p>IA- IDEN IAGU-</p> <p>Mairie de Dakar</p> <p>Associations de développement</p>	<p>Approche sensorielle</p> <p>Approche cognitive</p> <p>Approche expérientielle</p> <p>Approche coopérative</p> <p>Enquêtes</p> <p>Sorties jeux de rôles</p>

un regard neuf sur des lieux connus.	représentations de la ville		de fonctionnement de la ville d'un point de vue relationnel.			
<p>4-4-2</p> <p>Vivre ensemble la ville</p> <p>Construire ensemble la ville est un exercice qui participe à faire émerger l'écocitoyenneté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Prendre conscience qu'il est membre d'une communauté -Manifester le désir de coopérer et de vivre ensemble -Écouter le voisin, l'inviter à rechercher des solutions aux problèmes -Proposer des stratégies d'amélioration de la qualité de vie - Concevoir et mettre en 	<ul style="list-style-type: none"> -Participer à délimiter l'espace de sa maison, de celui de quelques uns de ses voisins, de celui de son école etc. -Découvrir les structures de base de l'urbanisation en tenant compte des rues, des passages, des maisons, des services administratifs -Participer à des séances de négociation avec les voisins pour que chacun découvre et connaisse sa place. 	<ul style="list-style-type: none"> -L'enfant se sent habitant -L'enfant fait siennes les règles de vie collective - L'enfant fait appel à ses voisins pour résoudre certains problèmes -L'enfant comprend l'organisation spatiale de sa ville -L'enfant est en mesure de trouver l'information sur le fonctionnement de sa ville 	<p>Géographie</p> <p>Histoire</p> <p>Français</p> <p>Mathématiques</p> <p>Éducation civique</p> <p>Éducation morale</p>	<p>Équipe pédagogique</p> <p>IA- IDEN IAGU- Mairie de Dakar</p> <p>Associations de développement</p> <p>Conseil municipal</p>	<p>Approche sensorielle</p> <p>Approche cognitive</p> <p>Approche expérientielle</p> <p>Approche coopérative</p> <p>-Jeux de rôles</p> <p>Approche réflexive</p>

	œuvre des stratégies pertinentes de résolution de problèmes					
<p>4-4-3</p> <p>Gestion des déchets ménagers</p> <p>Les déchets sont des résidus d'un processus de production, d'exploitation ou de consommation. La production de déchets est inhérente aux activités humaines, qu'elles soient domestiques, agricoles, industrielles ou</p>	<p>-Déceler le lien consommation et production de déchets</p> <p>-Comprendre et promouvoir le tri sélectif et le recyclage comme fait de civilisation</p> <p>- Reconstruire la chaîne de production des déchets ménagers</p> <p>-Déceler les différents acteurs intervenant dans la gestion des déchets : individus, ménages, collectivités locales etc.</p>	<p>-Retracer le cycle de vie de quelques produits courants</p> <p>-Trier et recycler quelques déchets usuels en classe, à l'école, à la maison et dans le quartier</p> <p>-Assister à la collecte et au transport des déchets</p> <p>-Visiter un centre de tri</p> <p>-Visiter les périmètres maraîchers</p> <p>-Participer à des séances de nettoyage de sa classe, de son école, de son quartier, de sa ville</p>	<p>-Sensibiliser les élèves et en faire des médiateurs privilégiés dans les modifications de comportement.</p> <p>-Sensibiliser les élèves au recyclage, au tri et à l'économie d'énergie.</p> <p>-Faire prendre conscience aux élèves que la qualité de leur environnement dépend aussi de leur engagement</p> <p>-Faire comprendre qu'il faut protéger son environnement pour sa santé et son confort et</p>	<p>Géographie</p> <p>Histoire</p> <p>Français</p> <p>Mathématiques</p> <p>Éducation civique</p> <p>Éducation morale</p> <p>Éducation sanitaire</p>	<p>Équipe pédagogique</p> <p>IA- IDEN- IAGU- Mairie de Dakar</p> <p>Associations de développement</p>	<p>Approche sensorielle</p> <p>Approche cognitive</p> <p>Approche expérientielle</p> <p>Approche coopérative</p> <p>-Jeux de rôles</p>

<p>commerciales. Avec le fait urbain, elle devient un enjeu public majeur. La valorisation du déchet peut constituer une piste de solution.</p>	<p>-Prendre conscience des difficultés liées à la production et à la gestion des déchets dans son environnement</p>	<p>-Participer à des séances d'animation</p>	<p>inciter les autres à le faire -Instaurer la maison du recyclage dans le quartier -« Une journée avec les camionneurs »</p>			
---	---	--	---	--	--	--

<p>4-4-4 Mobilité et pollution atmosphérique en ville</p> <p>Se déplacer figure parmi les besoins vitaux de l'homme. Il est possible de satisfaire ce besoin en raisonnant en terme de services pour mieux préserver notre environnement.</p>	<p>-Saisir les différentes sources de pollution en ville</p> <p>-Comprendre la relation entre les modes de déplacement et la pollution en ville</p> <p>-Identifier et promouvoir es modes de déplacements plus doux et plus respectueux de l'environnement en ville</p> <p>-Organiser et participer à des campagnes de sensibilisation sur la pollution urbaine</p>	<p>-Parcourir son quartier, sa ville avec différents modes de déplacement (à pied, à calèche, par train, en taxi, en ndiaga ndiaye⁵</p> <p>-Lister les moyens de déplacement utilisés en ville</p> <p>-Élaborer des stratégies sûres de déplacement pour les enfants</p> <p>-Organiser une exposition de maquettes sur la pollution et la mobilité</p> <p>-Confectionner et participer des affiches sur la pollution en ville.</p> <p>-Visiter quelques artères à</p>	<p>-Les enfants parviennent à identifier les principales sources de pollution liées aux déplacements en ville</p> <p>-Les enfants apprennent à comparer les effets des modes de déplacements sur l'environnement</p> <p>- Participer à des campagnes de promotion du covoiturage</p>	<p>Géographie</p> <p>Histoire</p> <p>Français</p> <p>Mathématiques</p> <p>Éducation civique</p> <p>Éducation morale</p> <p>Éducation artistique</p> <p>Sciences</p> <p>d'observation</p>	<p>Équipe pédagogique</p> <p>IA- IDEN IAGU- Mairie de Dakar</p> <p>Associations de développement</p> <p>Personnel médical (Infirmiers Médecins)</p>	<p>Approche sensorielle</p> <p>Approche cognitive</p> <p>Approche expérientielle</p> <p>Approche coopérative</p> <p>-Jeux de rôles</p> <p>Approche interdisciplinaire</p> <p>Approche critique</p> <p>Approche réflexive</p>
---	---	--	--	--	---	--

⁵ Nom de cars de transport en commun les plus utilisés à Dakar

	<ul style="list-style-type: none"> -Confectionner et participer des affiches sur la pollution en ville. - Comprendre les bienfaits du covoiturage -Déceler les effets de la pollution sur la santé 	<ul style="list-style-type: none"> certaines heures -Observer le comportement des chauffeurs -Voir et compter le nombre de passagers par voiture personnelle - Visites des établissements sanitaires 				
<p>4-4-5 Accès à l'eau potable</p> <p>L'agglomération urbaine est parcourue par 1 flux d'eau qui conditionne son</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Retracer le cycle de l'eau -Comprendre et expliquer le trajet effectué par l'eau de la source au robinet -Identifier les différents usages de l'eau en ville -Que devient l'eau? Déceler les liens entre eau/santé /environnement -Manifester la solidarité dans le partage de cette 	<ul style="list-style-type: none"> -Sortie pour découvrir et noter les traces de l'eau près de l'école : égouts, fontaine, canalisation - Découvrir une station d'épuration d'eau -Lecture et analyse de la facture d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants comprennent le cycle de l'eau -Les enfants sont en mesure de décrire le parcours de l'eau jusque dans leur ville -Les enfants mènent des enquêtes sur les usages possibles de l'eau dans leur entourage 	<ul style="list-style-type: none"> Géographie Histoire Français Mathématiques Éducation civique Éducation 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe pédagogique IA- IDEN IAGU- Mairie de Dakar Associations de développement Techniciens Société Des Eaux, 	<ul style="list-style-type: none"> Approche sensorielle Approche cognitive Approche expérientielle Approche

<p>activité et son développement. L'eau est prélevée d'une source naturelle et y retourne après avoir été utilisée pour divers usages.</p>	<p>ressource et inciter à l'économie</p>		<p>-Les enfants comprennent les risques liés à l'utilisation de l'eau</p>	<p>morale Sciences d'observation</p>	<p>de l'Office National pour l'Assainissement IAGU – GIE-ASC</p>	<p>coopérative -Jeux de rôles Approche interdisciplinaire Approche critique Approche réflexive</p>
--	--	--	---	--------------------------------------	--	---

CONCLUSION

Le phénomène d'urbanisation est aujourd'hui universel. Il touche tous les pays et tous les continents et marque une vraie rupture dans l'évolution de l'humanité. Un homme sur deux habite aujourd'hui en ville, contre un sur dix il y a un siècle. En 2025, l'ONU prévoit que 60% de la population mondiale résidera dans les espaces urbains. L'urbanisation est bien le grand défi de demain.

Le développement urbain ne peut pas, ne peut plus, s'envisager comme une consommation sans mesure et sans fin des ressources naturelles limitées dont dispose la planète. Cela est vrai de l'espace mais cela l'est aussi de l'eau, de l'air, des paysages, du patrimoine naturel et urbain. Nous avons des comptes à rendre aux générations qui nous suivront. Le concept de "développement durable" est né de cette prise de conscience. Le monde urbain doit évoluer en respectant les trois grands principes du développement durable. Le développement économique d'abord qui organise la production de richesses et crée les conditions de la prospérité, la cohésion sociale ensuite qui passe par la solidarité et qui permet une répartition équitable des richesses produites la protection de l'environnement enfin qui permet de ménager les ressources dont nous disposons et d'assurer la pérennité du monde dans lequel nous vivons. L'opérationnalisation de ces principes passe par l'adoption d'une culture environnementale.

Ainsi, le défi majeur des systèmes d'éducation actuels des PED notamment de celui du Sénégal est de s'adapter face aux réalités sociales et environnementales contemporaines complexes et changeantes. A ce propos, la connaissance et la protection de l'environnement demeurent plus nécessaires que jamais afin de répondre au mal développement de nos sociétés ; pour envisager un changement de nos modes de vie au quotidien via l'ERE. Il est utile de bouleverser en profondeur la structure de notre relation à l'environnement et développer une pensée critique afin de positionner l'ERE dans la sphère des instruments en faveur d'un nouvel ordre environnemental.

A l'échelle urbaine, l'ERE peut aider à reconstruire « le réseau des liens d'appartenance et de responsabilité entre les personnes, le groupe social et le milieu de vie » Sauv  et al 2001. C'est dans ce cadre que l'EEU pourrait prétendre venir s'appointer aux

initiatives politiques, réglementaires et technologiques envisagées par les gestionnaires de la ville.

Toutefois, pour atteindre l'homme dans sa globalité, et être en phase avec les préoccupations de la société, l'EEU doit être mise en lien avec d'autres dimensions de l'éducation contemporaine. Il s'agit en particulier de l'éducation à la santé, de l'éducation à la citoyenneté, de l'éducation à la paix, de l'éducation à la consommation, de l'éducation aux médias, de l'éducation à l'entrepreneuriat. Il ne peut y avoir de réelle participation sans connaissance du territoire et de ses problématiques. Et si les programmes scolaires doivent donc être revus dans le sens d'une plus large ouverture sur ces enjeux liés au fonctionnement de la ville actuelle, il importe également de réformer la formation du personnel enseignant.

Comme on apprenait au début de l'implantation de l'école de Jean Dard vers la fin du 19^e siècle à lire et à compter au plus grand nombre, il y a nécessité aujourd'hui d'apprendre la ville contemporaine afin que tous puissent avoir accès à la nouvelle condition urbaine qui est la nôtre.

Les nouveaux curriculums de l'éducation développés et en expérimentation au Sénégal peuvent être véritablement un cadre d'intégration et de mise en lien pour arriver à une nouvelle vision du monde, inscrire en fait la génération du 3^{ème} millénaire vers ce que l'Unesco appelle «l'éducation pour un avenir viable» ; ce que nous appellerons l'éducation pour des villes viables.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Angot, Marie Claude et al, *Lire la ville*, CRDP de l'Académie de Créteil 1999
- Blanckaert, Luc: Le centre ressources prospectives du grand Lyon Interview du 13 juin 2006 Millénaire 3
- Blanquart Paul, *Une histoire de la ville. Repenser la société*, Paris La Découverte 1997.
- Bostyn, M et Madeleine H G. « Quel est le sens de la ville aujourd'hui, de l'éducation à l'environnement urbain et des réseaux d'acteurs »? Citéphile Novembre 2004
- Boutard, A 2001. L'itinéraire environnemental
- Bureau Luc, *La Terre et moi*, Montréal Boréal 1991
- Chamberland G et Provost G, *Jeu, simulation et jeu de rôle*. Presses de l'Université du Québec 1996 196p
- Chevalier Éric, *L'enfant et la ville* Paris Syros 1993
- Chevalier Pierre, *Gestion de l'environnement en milieux urbain et industriel* Télé université Sainte Foy Québec 1995
- CILSS/ PFIE 2000 *État de l'éducation environnementale et de la recherche en éducation*
- Crespo, *Manuel d'éducation en milieu urbain* 1985
- De Sablet Michel, *Des espaces urbains agréables à vivre*, Editions du Moniteur Paris France 1991
- Durraffour P, *Les villes dans le monde*, Géographie Armand Colin Paris France 1998
- Georges Pierre et Fernand Verger, *Dictionnaire de géographie* 8ème édition PUF Paris France 2006
- Goffin, L. « L'environnement comme éco-socio-système ». In Loriaux, M. *Populations et développements : une approche globale et systémique*. Louvain-la-Neuve/Paris: Academia-Bruylant/L'Harmattan, 1999 p. 199-230.
- Grieg et al, *Greenprints for changing schools* Londres: Kogan 1989 176p
- Laborit Henri, *L'homme et la ville* Paris Flammarion 1991 215p
- Lapoix François, *Sauver la ville. Écologie du milieu urbain*, Paris : Sang de la Terre 1991
- IAGU- ONU Habitat, « Profil du secteur urbain au Sénégal » 2002

- Niang Aboubakry Sadikh, Croissance et environnement rural d'un bourg situé à l'intersection de deux routes nationales : le cas de Diamniadio. Mémoire de Maîtrise de Géographie Université Cheikh Anta Diop Dakar 2001
- Perrenoud Philippe, *Construire des compétences dès l'école*, Paris ESF 3^{ème} édition 2000
- Poullaouec P et al, *Paysage et perspectives* 2005 360p
- « Quel est le sens de la ville aujourd'hui, de l'éducation à l'environnement urbain et des réseaux d'acteurs »? Carrefour national Citéphile à Seynod 24 novembre 2004
- Rapport final Conférence intergouvernementale sur l'Éducation Relative à l'Environnement 1976 pp 28-29 Unesco
- Relph E, *Rational landscapes and humanistic geography* 1981
- Sauvé, Lucie *Pour une éducation à l'environnement : éléments de design pédagogique*, Paris ESKA 1994 361 pages
- Sauvé, Lucie *Pour une éducation à l'environnement* 2eme édition Guérin 1997
- Sauvé et col, Hurtubise : *L'éducation relative à l'environnement. École et communauté : une dynamique constructive*, 2001
- Sauvé Lucie « De l'ÈRE en ville : propos sur l'éducation relative à l'environnement urbain : théorie et pratique », *Actes du carrefour pédagogique de l'environnement urbain* Institut Saint Thomas 1992
- Sauvé, Lucie (a). « L'approche critique en éducation relative à l'environnement : origines théoriques et applications à la formation des enseignants », *Revue des sciences de l'éducation*, Vol. XX111, 1997 no 1 p. 169-189.
- Sauvé, Lucie (b). « Pour une approche critique de l'évaluation en éducation relative à l'environnement », *Environnement et Société*, 1997 No 19, p. 19-26
- Sauvé, Lucie. « L'éducation relative à l'environnement, entre modernité et postmodernité - Les propositions du développement durable et de l'avenir viable », *The Future of Environmental Education in a Postmodern World ? Proceedings from an On-Line Colloquium. Canadian Journal of Environmental Education*, p. 2-40. Parution depuis juillet 1998 sur le site internet du Colloque virtuel du : *Canadian Journal of Environmental Education* Version française de l'article paru dans le *Canadian Journal of Environmental Education*, 1998 volume 4, p. 9-35.

- Sauv , Lucie « L' ducation relative   l'environnement et la perspective du d veloppement durable », In Ziaka, Yolanda. *Une  ducation   l'environnement pour le XXIe si cle*. Paris :  ditions Charles L opold Mayer, 2000. p. 23-27.
- Sauv  Lucie, « L' ducation relative   l'environnement : possibilit s et contraintes »
Article publi  dans *Connexion* 2002 vol XXV11
- Thiaw Ibrahima Bulletin d'information du Bureau r gional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest Kibaar Juin 2005 n 13.
- Tohm , George et Henriette Puf, * ducation et protection de l'environnement* 1991
- Villemagne Carine, L'ERE en milieu communautaire urbain. Th se de Doctorat UQAM 2005

Sites visit s

- www.portal.unesco.org/education
- www.ec.gc.ca/education/ee_history_f.htm
- www.ecole-et-nature.org
- www.apieum.org
- www.millenaire3.com

ANNEXES

Soleil: Vendredi 29 Décembre 2006 Quotidien d'information

MAÏMOUNA SOURANG NDIR, MINISTRE DU CADRE DE VIE ET DES LOISIRS : « Faire respecter les lois et règlements sur l'occupation de la voie publique »

L'adoption du projet de Loi des finances ouvre pour l'année 2007 des perspectives et lève des contraintes quant à l'exécution de la mission en charge par le ministère du Cadre de vie et des Loisirs. Mme le ministre Maïmouna Sourang Ndir, dans cet entretien qu'elle nous a accordé, évoque les attributions de son ministère et décline les activités-phares planifiées dans le plan d'actions de son département. Entretien.

Mme le ministre, vous avez été nommée à la tête du département ministériel chargé du Cadre de vie et des Loisirs. Quelles sont vos attributions ?

Le ministre du Cadre de vie et Loisirs est chargé de promouvoir la culture du loisir et de la détente. Il doit oeuvrer à la restauration et à l'aménagement des espaces publics, à prendre toute initiative propice à l'amélioration de la qualité de la vie et à l'épanouissement des populations ; à veiller à la collecte, au transport et au recyclage des déchets ménagers et industriels. Dans ses attributions, le ministre doit promouvoir une culture de propreté et d'hygiène individuelle et collective, en liaison avec le ministre chargé de la Prévention et de l'Hygiène publique ; il doit aussi entretenir un tableau de bord des effets de nuisance sociale, d'encombrement de toutes sortes et de détérioration du cadre de vie.

Toujours dans ses attributions, le ministre doit veiller, en rapport avec le ministre chargé de l'Urbanisme, à l'agrément des villes, notamment par une action concertée avec les Collectivités locales en matière d'espaces verts et de loisirs ; participer, en liaison avec le ministre chargé de la Culture, à la protection et à la mise en valeur du Patrimoine architectural urbain ; enfin, assurer la promotion des loisirs et veiller à les rendre accessibles à l'ensemble des Sénégalais, concourir à leur organisation et encourager l'aménagement d'espaces à cet effet.

Vous avez la charge de gérer un département ministériel nouveau. Quelle forme

d'organisation allez-vous instaurer ?

Outre le Cabinet et ses services rattachés, le ministère comprend une direction des Loisirs, une direction des Espaces publics et une direction de la Qualité de la vie. Depuis le dernier réaménagement du gouvernement, il a été créé la direction de la Lutte contre les Encombrements. Le ministre du Cadre de vie et des Loisirs assure également la tutelle de l'Agence nationale de la propreté du Sénégal (Aprosen).

Le ministère du Cadre de vie et des Loisirs a des missions transversales et agira aux côtés des Collectivités locales pour engager des actions préventives, concertées et durables.

Quelles sont les perspectives au sein de votre département ministériel pour l'année 2007 ?

Malgré les contraintes liées au manque de moyens logistiques, matériels et financiers, le ministère du Cadre de vie et des Loisirs compte dérouler plusieurs activités. Il s'agit d'abord de mettre en place la Société anonyme dénommée Sénégal Écologie « Seneco Sa » spécialisée dans le ramassage, le traitement et la valorisation d'épaves de véhicules. Suivront ensuite des activités comme le lancement du Programme national d'aménagement des espaces publics à travers des actions d'équipement, d'embellissement, en termes d'espaces verts et de mobilier urbain ; la mise en place de pépinières urbaines en vue de fournir des plantes adaptées pour la restauration des jardins d'essais ; la réalisation du programme « Vacances Découvertes de mon Pays » et la mise en place d'un Observatoire national de la Qualité de la vie pour tenir un tableau de bord des effets de nuisances sociales, des encombrements de toutes sortes et de la détérioration de la qualité de la vie. Ce n'est pas tout. Nous comptons instituer une Journée nationale de la qualité de la vie, afin de promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion du Cadre de vie.

En vue de la gestion durable des déchets solides et de la promotion d'une culture de propreté et d'hygiène individuelle et collective, l'Aprosen s'attellera d'une part à vulgariser la Stratégie nationale de gestion intégrée et durable des déchets solides ; à élaborer au profit de chaque région un Plan directeur de gestion des déchets. D'autre part, l'Agence pour la propreté du Sénégal (Aprosen) se chargera aussi de la mise en œuvre du programme d'équipement des Collectivités locales en infrastructures de pré-collecte, de

collecte et de poubelles réglementaires et de mener une vaste campagne de communication et de sensibilisation sociale, pour l'amélioration du Cadre de vie et la promotion de la qualité de la vie.

Quels sont les mécanismes de mise en œuvre des actions-phares de votre ministère ?

Nous travaillons avec comme principe une gestion et une incitation à la participation de tous les acteurs. Dans toutes les actions, nous mettons au-devant les facteurs d'anticipation, de prévention, de durabilité, de transversalité et de subsidiarité. A travers notre démarche, nous concevons et mettons en œuvre des actions innovantes par leur apport qualitatif et leur capacité à intégrer les aspects non pris en compte par les politiques antérieures.

Cette démarche, sous-tendue par une politique de communication adaptée, intègre tous les acteurs de la vie économique et sociale.

L'encombrement des trottoirs et l'enlèvement des épaves de véhicules occupent une place de choix dans les actions-phares de votre département. Comment se présente la problématique au niveau de notre pays ?

L'encombrement des trottoirs est devenu un phénomène social national, qui prend une ampleur démesurée. Il se manifeste, entre autre, par l'occupation anarchique de la voie publique par des installations et manifestations de toutes sortes (gargotes, étals, cérémonies familiales, épaves, gravats, mendiants, etc.). Il se matérialise aussi par l'empiétement des constructions des riverains, la mise en place de mobiliers urbains non adaptés et parfois non autorisés et la plantation d'arbres inadaptés, etc.

L'encombrement des trottoirs, pour ne pas dire les encombrements en général, entraînent certaines conséquences dont l'insalubrité, l'insécurité, les problèmes dans la mobilité urbaine, les problèmes de santé publique et une incidence négative sur l'attractivité du pays. Pour inverser la tendance et apporter des réponses urgentes, concertées et durables, le ministère entend faire respecter impérieusement les lois et règlements en vigueur relatifs à l'occupation de la voie publique ; mener des actions d'urgence de lutte contre les encombrements en impliquant fortement les associations des riverains et les Collectivités locales ; veiller à la remise en l'état des routes et trottoirs après exécution de travaux par les sociétés concessionnaires et de Travaux publics (Onas, Aatr, Sonatel, Senelec, Sde, etc.).

Nous comptons encourager la délocalisation de certains points de vente, marchés hebdomadaires et gares routières ; vulgariser un mode d'aménagement préventif face à l'encombrement mais à la fois dissuasif (implantation de bornes avec un traitement esthétique) ; requalifier et aménager certaines rues et places publiques en espaces piétonniers ou semi piétonniers et enfin normaliser le mobilier urbain et régler les panneaux de signalisation. D'ailleurs, la nouvelle direction de la Lutte contre les encombrements va mettre en œuvre une stratégie nationale avec un bilan trimestriel des actions sur le terrain.

S'agissant de l'éradication de la prolifération d'épaves de véhicules, il est prévu la mise en place et le lancement des activités de la Seneco Sa, qui constitue une réponse durable à la question.

En effet, la création de cette société spécialisée dans le ramassage, le traitement et la valorisation d'épaves vise simultanément des objectifs écologiques, économiques et sociaux en termes de restauration, d'aménagement et d'embellissement des anciens sites de dépôts, de transferts de technologies modernes et de création de richesses et d'emplois.

La gestion des déchets ménagers est une problématique au niveau national. Comment comptez-vous vous y prendre pour apporter une solution durable à cette question ?

D'abord, il faut entendre par déchet tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement, tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. La gestion des déchets ménagers et même industriels n'a pas encore trouvé une solution satisfaisante, malgré les efforts immenses consentis par l'État et les Collectivités locales dans ce domaine. C'est pourquoi le ministère, qui a, entre autres missions, de veiller à la gestion des déchets et de promouvoir une culture de propreté et l'hygiène individuelle et collective, entend mettre en œuvre, à travers l'Aprosen (structure d'appui-conseil, de veille permanente des normes de salubrité au profit des Collectivités locales et des ménages) et la direction de la Qualité de la vie une stratégie intégrée et durable de gestion des déchets articulés autour de plusieurs actions. Il s'agira tout d'abord de réaliser un Plan directeur de gestion des déchets ; d'élaborer et de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, d'éducation et de formation basées sur une démarche de proximité, ciblant le quartier pour

développer des réflexes de salubrité. **Nous allons élaborer un programme d'éducation de la qualité de la vie destiné aux enfants et aux femmes.**

Nous comptons aussi appuyer les Collectivités locales et les ménages en équipements et matériels adéquats de collecte et de pré-collecte. Enfin, nous mettrons en place un Observatoire national de la qualité de la vie.

Quel doit être le rôle de l'Observatoire national de la qualité de la vie ?

L'Observatoire national de la qualité de la vie (dont la création est proposée) sera un outil de veille, d'alerte et d'aide à la prise de décision qui permettra d'avoir des informations fiables sur la qualité de la vie des Sénégalais. Il sera ainsi chargé d'entretenir un tableau de bord des effets de nuisances sociales, d'encombrements de toutes sortes et de détérioration de la qualité de la vie. Pour ce faire, l'Observatoire disposera d'un système d'information qui fournira aux acteurs concernés des données dont le suivi de l'évolution spatiale et temporelle sera systématisé par des indices sur la qualité de la vie des populations. Comme structure autonome, l'Observatoire national de la qualité de la vie, va favoriser la création d'un cadre de partenariat entre les pouvoirs publics, les partenaires au développement et les populations pour la production, la diffusion et le partage des informations et données sur la qualité de la vie en milieu urbain et rural.

Quelle place accordez-vous à la communication ?

La communication constitue l'axe central de l'action du ministère du Cadre de vie et des Loisirs, qui est un département de conception, de facilitation, d'impulsion, d'investigation et de constat.

Les interventions du ministère seront fondées à la fois sur la dissuasion, la concertation, l'éducation et, au besoin, une application rigoureuse des lois et règlements.

Auteur: BABACAR BACHIR SANÉ